

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

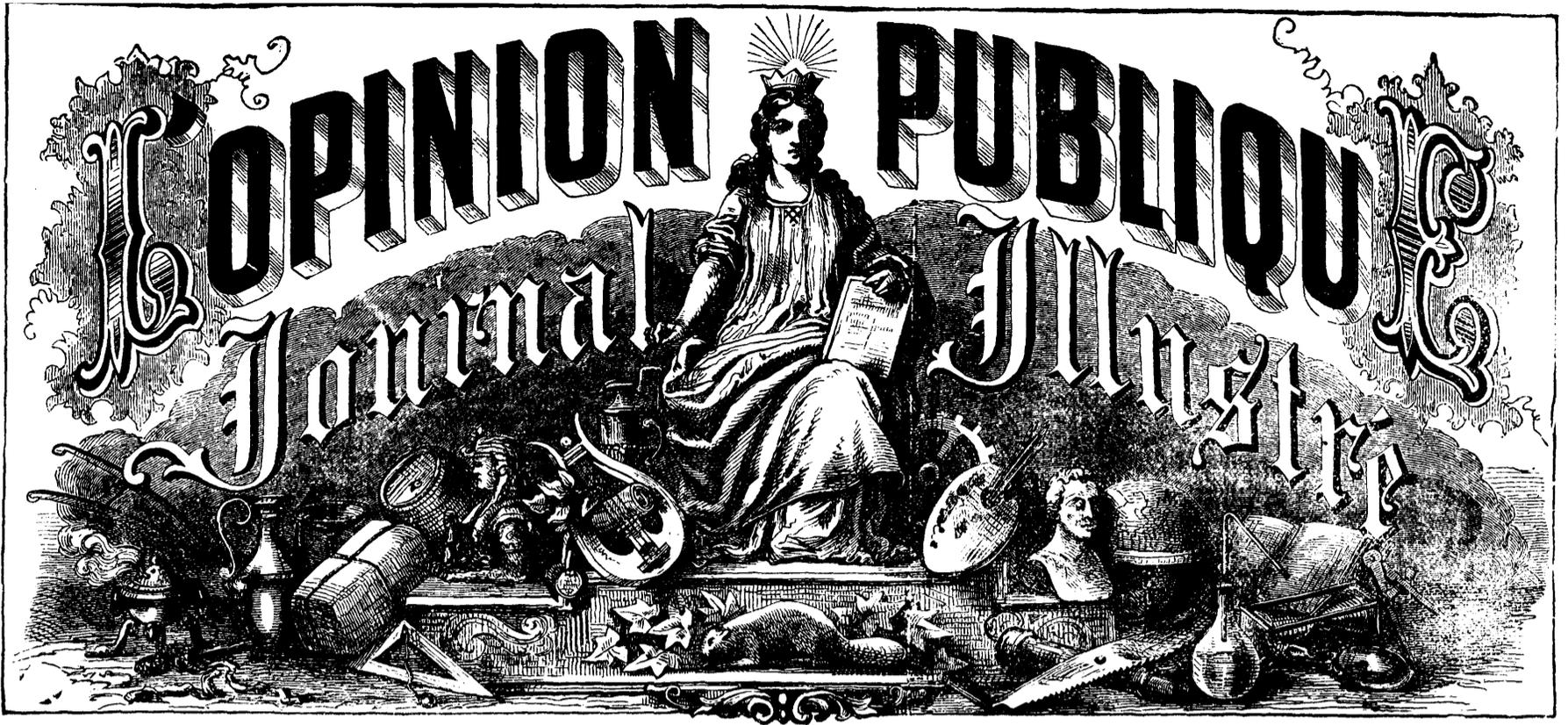
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. III.—No. 36.

MONTREAL, JEUDI, 5 SEPTEMBRE, 1872.

ABONNEMENT, \$3 00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

A TRAVERS MES LIVRES.

PARTIE DE CRICKET.—LES ANGLAIS.

En lisant le voyage autour du monde de M. Roger de Beauvoir, j'apprends qu'en 1864, onze individus d'Angleterre sont allés en Australie pour une partie de cricket contre onze Australiens. Une fois leur partie gagnée, les onze d'Angleterre, après s'être vus cordialement fêtés par les vaincus, s'en sont retournés par le Cap Horn, comme s'ils avaient fait la chose la plus ordinaire du monde, avec un billet d'aller et retour pour les Antipodes.

Il y a juste huit ans de cela, et je me demande si les "onze d'Angleterre," que le Dominion a présentement l'honneur d'héberger, sont toujours les "onze" qui ont fait le voyage d'Australie. Si ce sont les mêmes, ils doivent être convaincus que la meilleure carrière à embrasser pour tout homme enclin à voir du pays, c'est celle du cricket.

Il est vrai que la carrière de la carabine a bien aussi ses avantages, et que nous expédions tous les ans, à Wimbledon, en Angleterre, cinq ou six de nos meilleurs tireurs, pour soutenir contre l'Anglais pur sang, l'honneur de notre race mélangée.

N'importe, il faut être profondément Anglais pour faire de la sorte des mille et milles lieues, à seule fin de jouer une partie de cricket. . . .

Les "Onze" se promènent d'ovations en ovations. On les recueille avec joie, on les fête avec enthousiasme, on les applaudit avec délire; on se donne même le luxe de perdre son temps, de sacrifier une journée de travail pour les voir opérer, la palette et la balle en mains.

J'ai couru comme les autres à ce spectacle d'un nouveau genre; j'en suis revenu avec la conclusion que je n'ai pas dans les veines une goutte de sang de sportsman, ce qui me chagrinerait beaucoup. J'ai même lieu de croire qu'il faut être Anglais pour goûter parfaitement toutes les délices d'une partie de cricket. J'étais dans le voisinage de quelques ouvriers canadiens, qui ouvraient de grands yeux pour tout voir, et qui auraient donné toute une semaine de leurs gages pour pouvoir se dire franchement qu'ils s'amusaient. Mais pas du tout, ils ne s'amusaient pas. Ils s'ennuyaient plutôt, et leurs remarques peu élogieuses pour les joueurs me l'ont bien prouvé.

Il semble manifeste aujourd'hui que les "onze" d'Angleterre sont plus forts qu'une couple de douzaines de nos plus célèbres cricketers. J'en suis fâché pour mon pays, auquel je souhaiterais toutes les gloires et toutes les supériorités.

Il est vrai que c'est plutôt un entraînement de famille, qu'une joute entre rivaux sérieux et convaincus. Nous sommes tous sujets anglais, et comme tels nous devons nous enorgueillir des triomphes des onze camarades, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence. Ils ont tous les droits possibles à nos actions de grâce, car ils contribuent pour leur part, à l'illustration du nom anglais. Ah! si nous étions indépendants, ce serait autre chose! . . . Quelle humiliation!

"Le peuple anglais, le plus grand travailleur de l'univers, dit M. John Lemoine, est en même temps le plus grand mangeur, le plus grand buveur, le plus grand joueur, le plus adonné à tous les exercices du corps, à tous les jeux qui développent la force."

"Les Anglais ont plus de force de constitution que tous les autres peuples, dit de son côté l'américain Emerson. Ils sont d'opinion que les mâles exercices sont le fondement de cette élévation de l'âme qui donne à une nature l'ascendant sur d'autres. . . Ils boivent, ils courent, ils chassent, ils vont à cheval, à la rame, à la voile d'un pôle à l'autre. C'est le plus vorace peuple de proie qui ait jamais existé. . . Si dans chaque homme solide il y a en principe un bel animal, alors l'Anglais est du meilleur sang; un être à large carrure, trempé dans la bière et la bonne chère. . . L'Anglais fait bon ménage avec les chevaux et les chiens. Sa prédilection pour le cheval est en raison du courage et de l'adresse qu'il faut pour le dompter. Les petits clercs et les collégiens aiment mieux la compagnie des chevaux que celles des professeurs. . ."

"Dans tout Anglais, dit encore M. Lemoine, il y a aussi l'écumeur de mer, le souverain du royaume des eaux. Il s'a-

porte aux joutes sur l'eau avec la même avidité qu'aux courses de chevaux. Il y a le Derby de la Tamise comme il y a celui d'Epsom. Les deux grandes universités, Oxford et Cambridge, font tous les ans leur concours sur la rivière, et c'est encore un jour de fête nationale. Les peuples de boutiquiers honorent et pratiquent la gymnastique presque autant que les peuples de l'ancienne Grèce. Le jour de la joute, les ponts, les maisons qui bordent les rives, et les rives elles-mêmes, sont remplis d'une foule bruyante. Quant à la rivière, elle disparaît sous les canots et les bateaux à vapeur qui courent après les jouteurs. Le signal est donné, les voilà partis; la fleur de la jeunesse anglaise, penchée sur les avirons, aspire son élément; la foule anxieuse les suit sur l'eau, sur la terre, en canot, à cheval, à la course; un coup de canon éclate: Hourra pour les bleus! Puis, comme sur le champ de course, voici les pigeons qui fendent l'air de tous côtés, emportant sous leurs ailes le nom des vainqueurs; le télégraphe joue dans tous les sens, et en quelques heures l'Angleterre toute entière a reçu la nouvelle."

"Et alors, que de sommes d'argent changent de mains. Car il y a les paris, qui pour Oxford, qui pour Cambridge, absolument comme pour les chevaux engagés au Derby d'Epsom. Et partout où il y a des Anglais, — et, ma foi, il y en a partout, — l'on parle. L'on parle en Australie, l'on parle en Canada, l'on parle aux Indes, en Chine et au Japon; car les Anglais font de l'argent dans tous les lieux du monde, et toujours et partout ils aiment le betting.

Et partout l'Anglais s'aime lui-même, et n'aime guère que ce qui est anglais. Il aime les courses, les joutes sur l'eau avec la même passion, au Canada, qu'en Angleterre. Pourquoi? parce que cela est anglais.

"L'Anglais, dit Emerson, est comme une concentration de patriote, car son pays est si petit! Sa confiance dans la puissance et dans les facultés de sa nation lui donne une indifférence impertinente pour tous les autres peuples. Il n'aime pas les étrangers. . . Quand il veut faire l'éloge de quelque chose, son superlatif est de dire: "C'est si anglais!" Et quand il veut vous faire le plus grand des compliments, il vous dit: "Je vous aurais pris pour un Anglais."

C'est la France, ajoute M. Lemoine, qui par un contraste naturel, sert de tableau au caractère anglais pour se dessiner lui-même à la craie. Je crois que tous les hommes de sang anglais en Amérique, en Europe, en Asie, en Afrique, éprouvent un secret sentiment de joie de n'être pas nés Français. On dit que Coleridge, à la fin d'un cours, rendit publiquement grâce à Dieu de l'avoir créé incapable de dire seulement un seul mot de français. . . .

Une dame anglaise voyageant sur le Rhin, et entendant un Allemand parler d'elle et de ses compagnons comme d'étrangers, lui dit: "Mais non, nous ne sommes pas des étrangers, nous sommes des Anglais; c'est vous qui êtes des étrangers."

C'est adorable, n'est-ce pas? Un jour, dans une Chambre française, un orateur qui défendait l'alliance anglaise se prit à dire: "Si je n'étais pas Français, je voudrais être Anglais."

Un Anglais à qui on répéta le compliment répondit: — "Et moi, si je n'étais pas Anglais, je voudrais être Anglais."

Voilà comme ils sont tous.

Et ils ont surtout cet esprit de solidarité qui nous manque. "Un des secrets de leur puissance, dit encore Emerson, c'est leur mutuelle entente. . . Le simple attachement électrique d'une de leurs idées nationales les fond en une seule famille, et met en action, pour l'usage de tous, les trésors de force que leur individualité ne cesse d'amasser. Est-ce à cause de l'exiguïté du territoire ou à cause de l'orgueil et de l'amour de la race? Toujours est-il qu'ils se tiennent tous et ont confiance les uns dans les autres."

Que cela est bien vrai, et que nous sommes différents d'eux sous ce rapport. Nous autres, nous nous jalons les uns les autres; on dirait que l'envie fait le fond de nos tempéraments. Nous avons beau crier que "l'Union fait la force" — *Vox, vox et praeterea nihil* — nous ne sommes contents, que quand nous sommes bien divisés. . . .

UN SOLITAIRE.

Le Courrier de Rimouski annonce dans sa feuille du 23 courant qu'il cesse de paraître faute d'encouragement.

LA FRANCE ET LE CANADA.

En voyant ce titre, le lecteur va s'imaginer, peut-être, que cet écrit traitera des rapports politiques ou commerciaux entre les deux pays, mais qu'il se rassure; je ne veux pas faire un traité diplomatique, mais simplement démontrer combien, malgré les efforts des consuls généraux français pour faire connaître le Canada à notre ancienne mère-patrie, celui-ci est encore imparfaitement connue de la France au point de vue social, géographique et politique.

Ce qui m'a engagé à relever quelques-unes des nombreuses et fréquentes erreurs, commises par la presse française, au sujet du Canada, c'est que tout dernièrement, les Canadiens apprenaient, à leur grand ébahissement, par la voix du *Moniteur*, (organe officiel de la république française, s'il vous plaît,) que deux jeunes poètes canadiens, MM. Crémazie et Fréchette étaient arrivés à Paris, porteurs de la souscription du Canada pour la libération du territoire français; or, tout le monde sait que le premier de ces deux poètes, d'abord, n'est plus jeune, ensuite, qu'il a quitté le pays depuis de longues années; quant au second, M. Fréchette, il était bien et dûment ici, à Lévis; demandez-le à l'hon. J. G. Blanchet, à qui il a failli enlever son siège dans la Chambre des Communes.

Sans doute, il arrive quelquefois que la presse quotidienne contienne des articles sur le Canada, remarquables par l'exactitude de leurs renseignements, mais, si je suis bien informé, ces écrits proviennent des consuls généraux et sont transmis à une feuille officielle ou officieuse, soit directement, soit par l'entremise du ministère des affaires étrangères; conséquemment, ces articles ne sont pas le résultat des études que les écrivains de ces journaux pourraient faire sur le Canada, soit dans nos publications périodiques, soit dans nos documents officiels.

Je ne veux pas cependant taxer tous les Français d'ignorance, au sujet du Canada et de ses habitants; non, il existe dans la classe instruite et studieuse, et dans la classe mercantile même, un bon nombre de personnes parfaitement renseignées sur notre patrie, son organisation politique, ses ressources particulières, et sur la vie sociale parmi nous. Et je dois dire ici en toute justice que l'ouvrage remarquable de M. Rameau, *La France aux colonies*, et les efforts persévérants de M. le Baron Gauldrée Boileau et de M. Gauthier, consuls généraux de la France en Canada, n'ont pas peu contribué à faire connaître le Canada, et spécialement le Canada français à la France son ancienne mère-patrie, et à nouer entre les deux pays des relations commerciales qui, aujourd'hui, ont pris des proportions considérables. Mais si l'on remonte à un quart de siècle environ, le Canadien pour le Français est encore le Canadien de Chateaubriand et de Fenimore Cooper.

Chateaubriand, dans son voyage en Amérique, rencontre un Canadien qui était à moitié vêtu de peaux de bêtes fauves et avait la tête ornée de plumes, si ma mémoire est fidèle; il représente cet ancien descendant des Français, comme un homme vivant à l'aventure de chasse et de pêche. Ce Canadien eut le bonheur de délivrer l'illustre voyageur et ses hôtes d'un énorme serpent à sonnettes qui menaçait d'entrer dans la hutte ou ils se trouvaient réunis; en voyant cet hôte dangereux, le Canadien tira de sa poche une flûte, et il se mit à en jouer en reculant toujours; l'animal charmé par les sons de cet instrument le suivait en rampant jusqu'à une grande distance où il se perdit dans un fourré.

Quant à Fenimore Cooper, les Canadiens qu'il met dans ses romans, sont des trappeurs, des coureurs d'aventure, braves jusqu'à la témérité, parcourant les plaines de l'Ouest, alliés à quelques tribus sauvages, doués d'une adresse merveilleuse, et de toute la sagacité des indiens, parfois même vivants seuls et sans autres ressources que le produit de leurs chasses.

Voilà les types qui servaient au populaire pour se former une idée de la vie sociale en Canada, et ceux qui voyagèrent en France, il y a quinze ou vingt ans, sont là pour prouver la vérité de mon assertion. Trop heureux encore, si nous n'étions pas pris pour des peuplades à demi barbares et même pour des cannibales.

A ce propos, il me revient une anecdote qui m'a été racontée il y a plusieurs années, sur le compte de M. L. . . . négociant canadien qui voyageait alors en France; je ne puis en garantir l'authenticité, mais je la donne telle qu'elle m'a été donnée à moi-même.

M. L. . . . passait en Province, et arrivé dans une ville importante, il descend au meilleur hôtel de la place. L'hôtelier en personne, le reçoit avec beaucoup d'attention. Monsieur, dinera-t-il à table d'hôte ou dans sa chambre?

Dans ma chambre, et j'aimerais à avoir du roast beef si c'est possible.

Sans doute; Monsieur, l'aimera-t-il bien cuit ou pas cuit?

Peu cuit, saignant.

Je vois; Monsieur est anglais.

Non pas, je suis canadien.

L'hôte se redressa alors et dit avec un peu de gêne.

Monsieur est Canadien, alors si Monsieur voulait le manger crû, qu'il ne se gêne pas, vu surtout qu'il dine seul.

Du roast beef, vous êtes fou, je crois.

Dame, Monsieur, on dit comme ça dans votre pays, vous mangez de la viande crue, et bien pis encore.

Or, il faut dire que la douceur n'était pas la vertu dominante de M. L. . . . ; en entendant ces mots, la colère l'emporta, il se détourna un peu et lance quelque part, un vigoureux coup de pied à l'hôte atterré en lui disant :

Tiens, animal, voilà pour te prouver que nous sommes civilisés, et maintenant va faire cuire mon roast beef, et vite.

Cela me rappelle cette naïveté d'un voyageur, racontée, je ne sais où.

Après avoir disant-il, voyagé longtemps dans le désert au milieu des plus grandes privations, j'aperçus enfin à ma grande joie quelques maisons et une potence à laquelle un homme se balançait; j'en conclus de suite que j'étais arrivé dans un pays civilisé.

Un coup de pied dans et une potence; les deux preuves de civilisation se valent.

Mais je reviens à mon sujet.

Les connaissances géographiques des écrivains français (je ne dis pas tous, bien entendu) au sujet du Canada sont encore plus bornées et plus absurdes.

Voici ce que j'ai vu par hasard dans le 4ème volume du *Journal pour tous*, publication très répandue en Canada. Il y a quelques années, je copiai l'extrait suivant que je donne pour authentique.

PONT VICTORIA SUR LE FLEUVE ST. LAURENT.

« Ce gigantesque ouvrage commencé en 1854 n'est pas encore terminé. Un ingénieur distingué, M. Ross, exécute les travaux sous la direction supérieure de M. R. Stephenson le célèbre auteur des ponts tubulaires de Conway et de Britannia. Le pont Victoria est conçu dans le même système, il est formé de tubes de tôle épaisse ayant 4m. 60 en largeur et plus de 6 mètres en hauteur—(je ne puis vérifier les mesures mais elles me semblent fort exagérées, je laisse ce soin à quelque curieux de Montréal.) L'immense tube ainsi formé pèse plus de 10 millions de kilogrammes, et mesure une longueur qui dépasse 3000 mètres depuis la rive de Portland dans l'Etat du Maine jusqu'à celle de Port Sarnia près du Lac Huron.»

Ici il me faudrait la plume de mon ami *Carle Tom* pour faire ressortir le ridicule de ce pont qui de Portland (sur le fleuve St. Laurent bien entendu—voir le titre) s'étend jusqu'au Port Sarnia. Alors le fleuve St. Laurent s'étendrait de Sarnia à Portland, et le pont aurait près 300 lieues de long. Je laisse cet extrait sans plus de commentaire.

Autre exemple; malheureusement, quand je pris cet extrait, j'omis d'y mettre le nom de la feuille à laquelle je l'empruntais, mais ce que je puis dire c'est qu'il fut pris dans une feuille française reçue au bureau de rédaction d'un journal de la ville de Québec, et que j'en garantis l'authenticité.

Ce journal parlait donc avec une touchante sollicitude de l'émigration qui désolait le Canada, notre ancienne colonie puis précisant, il disait; « ce sont surtout les villes qui fournissent le plus fort contingent à ce courant d'émigration qui se dirige vers les États-Unis; Québec, Boston, Montréal, Bangor, Toronto et les autres villages du Canada, voient leurs populations émigrer en grand nombre.»

Je ne conseillerais pas au gouvernement du Canada de vouloir revendiquer aux Américains les villes de Boston et de Bangor sur cette autorité d'un journal français, car ils se fâcheraient tout rouges, et ce serait un *casus belli* entre ces deux états limitrophes, et ils ont un intérêt puissant à vivre en paix; il vaut mieux pour nous faire le sacrifice de ces deux villes.

Non seulement les publications à bon marché, les journaux quotidiens, mais encore les revues françaises les plus soignées et les plus répandues tombent dans de graves erreurs quand elles parlent du Canada.

Ainsi il y a deux ou trois ans un écrivain de la *Revue des Deux Mondes* M. Berzy, je crois, publiait un remarquable travail sur les vice-royautés anglaises. Après avoir parlé de l'Australie qui commençait alors à agiter la question de son indépendance commerciale, des possessions des Indes ou 200,000 européens gouvernés paisiblement 200,000,000 d'asiatiques par l'ascendant de lumières supérieures, et par une sage politique administrative, il en venait à parler incidemment du Canada, où disait-il, la justice est administrée selon les lois françaises. Quand à la constitution qui régit ce pays, elle est disait-il encore semblable à celle de l'Angleterre, avec cette différence, que les deux chambres, sont toutes deux électives.

Ces erreurs dans leur genre, sont aussi grossières que celles que j'ai citées précédemment. Mais grâce à Dieu, le Canada est aujourd'hui mieux connu en Europe et spécialement en France, surtout depuis la confédération; ses immenses ressources, ses travaux gigantesques déjà exécutés ou en voie de l'être, ont attiré l'attention générale et les relations commerciales qui existent entre notre pays et ceux de l'autre côté de l'Atlantique s'étendent de plus en plus.

Au gouvernement et aux particuliers de profiter de cet élan nouveau dans l'intérêt général du pays, et dans l'intérêt individuel de ceux qui sont engagés dans le commerce.

24 août 1872.

LETTRE À ARTHUR.

Pauvre et cher ami de Gliberville, toi, mon vieux confrère, toi, mon ami d'enfance et de jeunesse, que m'as-tu dit! avec cette phrase toujours élégante, avec ce tact toujours exquis, avec ce choix d'expressions que je te connais, tu me railles finement de troquer le drapeau du célibat contre celui de Phymen. J'espère que tu dis vrai, sans affirmer que tu as raison. Tu sais qu'elles idées j'avais des femmes. Tu sais que je les trouvais toutes charmantes; tu sais même plus, que mon cœur large et bon, avait une place pour chacune d'elles. Mais ce que tu ignorais, ce que je dissimulais à ton cœur d'ami, c'est que le mien, vieille forteresse qui avait résisté à foule d'assauts, était depuis plus de quatre ans occupé par l'ennemie, comme tu sembles l'appeler. Eh! bien, oui, j'aimais sans le dire. J'aimais comme tu aimes, toi, sans le dire, sans avoir. Mais un jour est venu où le silence était tourment. Je lui ai dit: «Je t'aime!» et cet aveu plein de la franchise et de la foi que tu me sais,

a trouvé son écho. Elle m'aime aussi. Moi, c'est plus que cela, c'est du délire. Tu sais de quelle fermeté mes convictions sont empreintes; tu sais quel dévouement, quelle amitié fanatique j'avais pour les miens, lorsque nous vivions ensemble. Eh! bien, tout cela n'est rien, ou peu de chose, si je compare mon cœur d'ami à mon cœur d'amant.

Comment, Arthur, c'est toi que je rencontre sur mon chemin? Toi, le cœur le plus sensible et le plus généreux! Toi, l'un des plus beaux garçons que je connaisse, l'un des plus galants que j'aie vus! C'est toi qui ôses me reprocher d'aimer! Mon cher, reproche moi donc mon amitié pour toi et les autres amis! Tu ne l'oses, n'est-ce pas? Et tu me fais un crime d'aimer une jeune fille, douce, fraîche, bonne, une âme que le ciel veut me donner pour m'attirer à lui! Oh! va! les joies et les plaisirs de notre ordre ne me tentent plus. Mes lèvres ont vidé la coupe de l'honnête petit verre qu'un jeune homme comme toi et moi pouvions boire. J'ai reconnu que je me fourvoyais; et ma voix émue a appelé son ange gardien. Le bon Dieu qui n'oublie pas son plus petit et son plus infime serviteur, m'a entendu. Il lui a ordonné de m'aimer, et elle m'aime. Je suis heureux, et je te remercie des félicités que tu pourrais m'offrir.

Va, mon amour est plus fort que la mort; tu ne me feras pas changer.

Et si tu veux écouter ma voix d'ami et de frère, tu feras comme je veux faire. Je te souhaite un ange, un ange gardien comme Dieu m'en a envoyé un.

Crois-moi: le cœur qui n'aime pas est contre les dangers du monde, comme une forteresse sans soldats contre l'ennemi.

A toi, JOSEPH.

« L'HOMME QUI NE LE DIRA PAS. »

(2^{me} ballade en prose.)

I.

Vous l'avez rencontré lundi, et il vous a parlé en ces termes: —Savez-vous, mon cher, qu'il se passe de drôles de choses dans notre petite société? Un tel qui roule carrosse en cette ville, était, naguère encore, garçon d'écurie chez des anglais, au village de X. Il y a quelque chose de bien singulier dans cette fortune rapide du cocher susmentionné;—J'en sais le fin mot, mais je ne puis le dire.

Fuyez passants, fuyez « l'homme qui ne le dira pas! »

II.

Vous l'avez rencontré mardi, et il vous a parlé en ces termes:

—Savez-vous, mon cher, que je viens des élections? Rien de plus drôle! mais à propos de la candidature de notre ami A. . . (qui va se faire battre!) il s'est passé des choses qui défient toute narration! Des choses, tenez! mon cher, des choses! . . . J'en sais le fin mot, mais ne puis le dire.

Fuyez, ô candidats, fuyez « l'homme qui ne le dira pas! »

III.

Nous l'avez rencontré mercredi, et il vous a parlé en ces termes:

—Vous savez, mon cher, que, depuis deux ou trois mois, je courtise, avec certaines chances de succès, la petite *Choe?* Les affaires allaient bon train, mais, ô Fortune amie, je me suis présenté hier un peu à l'improviste, et si vous saviez ce que j'ai constaté?—J'en sais, moi, le fin mot, mais ne puis le dire.

Fuyez, jeunes fillettes, fuyez « l'homme qui ne le dira pas! »

IV.

Vous l'avez rencontré jeudi, et il vous a parlé en ces termes:

—Savez-vous, mon cher, qu'il se passe quelque chose d'étrange dans le ménage de Z. ? Madame est pâle, Monsieur est sombre; quand vous allez là on vous reçoit avec des airs de défiance craintive. Oh! croyez-le, il se passe quelque chose d'étrange en cette maison.—J'en sais le fin mot, mais ne puis le dire.

Fuyez, heureux époux, fuyez « l'homme qui ne le dira pas! »

V.

Vous l'avez rencontré vendredi, et il vous a parlé en ces termes:

—Savez-vous, mon cher, que je viens de rencontrer votre ami W. ? Je ne l'avais pas vu depuis un siècle, et il m'a demandé de vos nouvelles. Je lui ai répondu que vous étiez fort bien.—Mais ajoutez-t-il, et cette vilaine petite affaire? ai-je répondu.—Oh! dit-il, vous en savez le fin mot, mais n'osez le dire!

Fuyez, honnêtes gens, fuyez « l'homme qui ne le dira pas! »

VI.

Vous l'avez rencontré samedi, et il vous a parlé en ces termes:

—Vous savez, mon cher, que R. . . faisait autrefois des affaires considérables avec vous? Depuis quelques mois, il a transporté son champ d'opérations sur un autre terrain en restant votre débiteur pour une forte somme. Vous avez cru, vous croyez encore que tout va bien. Moi, j'en sais le fin mot de tout cela,—mais je n'ose le dire.

Fuyez, jeunes négociants honnêtes et entreprenants, fuyez « l'homme qui ne le dira pas! »

VII.

Vous l'avez rencontré dimanche, en allant à l'église, et il vous a parlé en ces termes:

—Mon cher, que de choses bizarres se passent même entre les membres de notre clergé! Le sermon de ce jour, à notre petite église, nous révélera peut-être des faits qui vous étonneront, qui vous laisseront tout abasourdi! Le prédicateur m'en a fait hier pressentir quelques idées, mais je n'ose répéter ce qu'il m'a dit.

[Ce dimanche-là, dans la petite église du village de S. . . un prédicateur éloquent développait cette phrase du grand Bossuet:—« La fin de la religion, l'âme des vertus et l'abrégé de la loi c'est la charité. . . »]

Fuyez, âmes franchement chrétiennes, fuyez « l'homme qui ne le dira pas! »

Ottawa, le 26 Août, 1872.

E. B. DE ST. AUBIN.

Le Sirop composé Hypophosphites de Fellows n'est pas seulement le remède le plus sûr pour la consommation, mais c'est aussi un spécifique pour la Bronchite et l'Asthme.

ROMAINS ET FRANÇAIS.

On trouve un curieux passage dans le 3e volume des *Souvenirs et Portraits* de Lamartine que la librairie Hachette vient de publier. Après avoir cité, d'après Lampride, les cris féroces que poussa le peuple romain le jour où Commode fut tué, l'auteur des *Girondins* énumère, comme contraste, les clameurs dont il fut assailli au faubourg St. Antoine pendant l'insurrection de juin.

Des milliers de voix:—Du pain et la paix! Du pain et la paix! point de sang! nous ne voulons point de sang! Nous ne voulons pas d'insurrection! Mais renvoyez cette assemblée de bavards! Faites cesser le combat! Faites taire les canons.

Lamartine:—« Voulez-vous donc que nous laissons assassiner Paris et la France sans défendre les braves gens comme vous contre une poignée de coupables.»

Des milliers de voix:—« C'est vrai pourtant! c'est vrai! nous ne les approuvons pas! nous ne marchons pas avec eux! nous ne les connaissons pas! ce sont de mauvais citoyens! Mais finissez vite, ou nous ne répondons pas de nous-mêmes! Renvoyez l'Assemblée! Du travail! du pain! la paix! mais pardon aux vaincus! Nous ne connaissons plus d'ennemis à terre! Les blessés à l'hôpital! Point de vengeance! point d'échafaud! Pardon aux vaincus! l'humanité pour tout le monde! nous sommes des Français!»

Voilà, ajoute le grand poète, voilà, littéralement copié sur place par M. Lachaud, le cri confus, prolongé, lamentable, mais humain cependant, de la plus grande sédition du peuple français, comparé au cri féroce, implacable et sanguinaire du peuple romain dans la même explosion d'âme populaire! Comme on sent le cœur différent des deux peuples dans leurs deux voix. Le cirque et la servitude avaient férocisé la populace romaine; la liberté et la littérature, descendues depuis trente ans jusque dans les masses, avaient humanisé, adouci et ennoblé le peuple français.

LES FOUS ET M. THIERS.

On lit dans un journal français:

Un homme âgé de soixante ans environ s'est présenté à Versailles, à l'hôtel de la présidence, en demandant avec insistance à parler à M. Thiers. Les allures très équivoques de l'inconnu ayant attiré l'attention des hommes de garde, on l'a conduit devant un fonctionnaire, qui a procédé aussitôt à son interrogatoire.

« Je suis, a dit alors le vieillard, le petit comte de Paris; je viens d'Orbois, pour m'entendre avec le Président de la République sur les moyens de sauver le pays.»

Complètement édifié par ce début sur l'état mental de ce malheureux, ce fonctionnaire, après lui avoir fait donner quelques soins, l'a fait transférer à Paris, où il a été mis au dépôt de la préfecture de police, en attendant son placement, après examen, dans une maison d'aliénés.

En route, le vieillard n'a cessé de se plaindre aux gens qui le conduisaient des malheurs qu'il avait éprouvés et des persécutions dont il avait été l'objet. Il a été constaté que ce pauvre visionnaire n'est autre qu'un sieur Claude-François C. . . , qui est venu effectivement à pied d'Orbois à Versailles pour parler au chef du Gouvernement. Ce sont, paraît-il, des chagrins domestiques qui ont troublé la raison de ce malheureux dont la situation est des plus précaires.

Il ne se passe presque pas de semaine d'ailleurs sans que des infortunés atteints d'aliénation mentale se présentent dans les mêmes conditions à l'hôtel de M. Thiers. Il y a quatre jours, une femme de quarante ans, nommée Catherine W. . . , est également venue pour instruire, au nom du ciel, le chef de l'Etat des desseins que Dieu avait sur la France.

Quelques jours auparavant, un autre vieillard, le sieur B. . . s'était aussi présenté pour intéresser le Président de la République à un prétendu procès qu'il suit depuis quatorze ans et qu'on refusait de juger.

Ces malheureux, après avoir été examinés par le service médical des aliénés, ont été envoyés dans des asiles spéciaux.

UN DRAME TERRIBLE.

Sous ce titre, on lit dans *l'Événement*:

Alais, 1er août.

Hier matin, vers sept heures, la commune de Navacelle, près d'Alais, a été le théâtre d'une nouvelle affaire Dubourg. Seulement, la scène se passe à la campagne au moment de la dépiquaison des blés, entre paysans, gens fort à leur aise, et—chose triste à dire, entre le genre, la belle-mère et le beau-père.

Ils vivaient tous les trois sous le même toit, occupés aux travaux des champs et paraissent mener une vie heureuse et tranquille: mais la tempête, c'est à dire la passion, celle qui brûlait le cœur de Phèdre, avec ses entraînements, était au fond de ce bonheur, prête à le détruire et le faire sauter.

Les nommés Gueidan (François) et sa femme, âgés actuellement, le premier de soixante-quatre ans et l'autre de soixante, avaient donné, il y a quelques années, leur fille Marie à un jeune homme du pays, du nom de Carrière (Eugène), et avaient pris leur genre dans la maison.

Il y a deux ou trois ans, la jeune femme, renommée par sa vertu et sa douceur, c'était le bon ange du foyer, mourut; quelques-uns disent que ce fut de chagrin et qu'elle n'avait pas vu, sans un certain serrement de cœur et une secrète jalousie, son mari et sa mère mettant dans leurs rapports de tous les jours plus de tendresse et de familiarité qu'il n'en fallait.

Avant de mourir, paraît-il, son secret lui était échappé; elle l'avait confié à son père, à la dernière personne à qui elle aurait dû le dire; celui-ci, incrédule d'abord, eut l'imprudence de garder le jeune homme sous son toit; c'était peut-être faiblesse de grand-père pour deux petits enfants que la défunte avait laissés.

Quoi qu'il en soit, ayant fini, grâce à une observation attentive, par s'apercevoir que les soupçons de sa fille n'étaient pas dénués de fondement, il résolut de surprendre les deux coupables.

Hier matin, il fit naître l'occasion. Il partit de bonne heure, comme s'il ne devait pas revenir avant midi, pour son champ de blé situé près de la ferme, d'où on pouvait le voir travailler.

Le genre et la belle-mère se croyant seuls et à l'abri de toute surprise, ne tardèrent pas à se réunir dans la cuisine de la maison pour donner un libre cours à leur criminelle passion. C'est là que le mari, entrant subitement par la fenêtre à

l'aide d'une échelle qu'il avait apposée du dehors les surprit dans les bras l'un de l'autre. Il saisit son fusil attaché au mur. La femme s'interposant entre lui et son amant, ce dernier a eu le temps de gagner la porte et de se sauver lâchement en traversant d'un pied rapide un souterrain aboutissant au dehors.

Resté seul avec sa femme, qui lui demandait en grâce d'épargner le fugitif et de ne pas se mettre à sa poursuite, Gueidan tourna toute sa fureur contre elle.

Rejetant son fusil loin de lui, ne voulant pas, sans doute, s'en servir contre une femme, il s'empara d'une chaise grossière, et la poursuivant d'abord dans la cuisine, puis dans une chambre voisine, il se mit à la frapper violemment sur la tête et les épaules jusqu'à ce qu'elle fut tombée dans cette dernière pièce et que la chaise se fut brisée en morceaux; puis, avec un des gros pieds ronds de cette chaise, malgré ses prières, ses larmes et ses cris, il acheva de la tuer.

Dans sa rage, il lui avait déchiré tous ses vêtements et les lui avait arrachés lambeaux par lambeaux jusqu'au dernier.

C'est dans cet état de complète nudité, la tête fracassée, les cheveux encore noirs et abondants, tordus et rejetés en arrière, au milieu des débris de chaise et de vêtements tout ensanglantés, qu'elle a été, paraît-il, retrouvée par les premières personnes accourues sur les lieux et notamment par son frère, que le mari avait envoyé chercher pour le prévenir du malheur qu'il venait de faire.

Quant à lui, l'air morne et implacable, il ne paraissait éprouver ni remords, ni regrets. N'étant vêtu que d'un pantalon et d'une chemise en toile grossière, il était couvert de sang des pieds à la tête, ses mains et ses bras surtout, les manches de la chemise étaient relevées jusqu'au coude.

La justice étant arrivée, le beau-père et le gendre ont été mis en état d'arrestation. Ce dernier, qui paraissait tout honteux et troublé, aurait, dit-on, protesté de son innocence.

Gueidan, qui avoue son crime et en raconte froidement toutes les circonstances, est un vieillard de petite taille, sec et nerveux, l'air éveillé, très vert et très énergique, malgré ses 64 ans bien sonnés et ses cheveux blancs.

Carrière, qui a 35 ans, est un vigoureux gars de village, de taille moyenne, fort, frais et replet, mais à l'air peu intelligent.

La victime était une robuste et grasse paysanne, aux traits fortement accentués, dont la conduite de bonne heure avait été légère, au tempérament de feu comme on en trouve sous le ciel du Midi, et dont l'âge n'avait pu encore amortir les passions.

CATASTROPHE SUR LE SOUND.

Un terrible malheur est arrivé dans la nuit de jeudi à vendredi sur le Sound. Il était environ quatre heures du matin. Une tempête effroyable était déchaînée. Les eaux, le ciel, les rivages, étaient confondus dans d'impénétrables ténèbres. Les vagues roulaient aussi hautes et plus courtes, plus violentes qu'en pleine mer. Le vent fouettait des torrents de pluie qui traversaient l'air en sifflant comme des lanières; bref c'était un déchaînement de tous les éléments désordonnés.

A cette heure redoutable un steamer de la Providence Steamship Company, le *Métis*, allant de New-York à Providence, se trouvait à six ou huit milles de terre, au large de Watch Hill, Rhode Island, s'efforçant de doubler la Pointe Judith, point où la navigation est très dangereuse, les vents du Sud-Est y poussent tous les poids de la mer, qui va bondir sur les brisants avec une violence effrayante.

Tandis que le *Métis* luttait dans l'obscurité contre le vent et la mer en se tenant autant que possible au large de la côte, une goélette restée inconnue, dont on n'a pas eu de nouvelles depuis, et qui peut-être a elle-même sombré sur place, est venue se jeter sur lui par le travers avec la force d'un bélier poussé par une puissance incalculable, et lui a crevé le flanc au dessous de la flottaison. Le *Métis* a commencé à se remplir avec une rapidité effrayante. Il y avait à bord cent cinquante passagers et quarante-cinq hommes d'équipage. Tous se précipitèrent sur le pont dans une condition inexprimable. Mais bientôt la scène devint plus terrible encore. Toute la partie inférieure du bâtiment, la cale, les machines, la coque, se détachèrent et coulèrent, tandis que le pont, les roofs, les cabines, restèrent à flot, secoués par le vent, balayés par la vague, roulant bord sur bord. Des heures se passèrent ainsi; puis vers huit heures, toute cette épave à laquelle étaient attachées des grappes de naufragés, a dérivé à la côte et s'est échouée sur la plage un peu au-dessous d'Ocean House.

Il est plus aisé de comprendre que de décrire la scène qui s'était passée et celle qui a suivi sur ce radeau en détresse. A chaque instant disparaissait quelqu'un des infortunés qui y étaient entassés, et ceux qui ont été assez heureux pour arriver à terre se cherchaient et se comptaient, chacun ayant été séparé des amis ou des parents avec qui ils s'étaient embarqués.

Plusieurs steamers ont été dépêchés au secours des naufragés. La *Stonington*, de la ligne de ce nom, a recueilli la plupart de ceux qui ont pu être sauvés. Le côtre de la douane *Mocassin* s'est aussi pressé au sauvetage; enfin on pense que quelques bâtiments de passage ont pu prêter une aide efficace. En somme, à l'heure où nous écrivons, on estime que soixante et quinze personnes ont péri. Parmi les survivants on compte le capitaine Burton, de Bristol, Rhode Island, qui commandait le *Métis*, et M. George B. Hall, agent de la Providence and New-York steamship Company, à qui il appartient.

Tout le matériel que contenait le navire est perdu.

FAITS DIVERS.

Un ami du journal écrit de Waterville, comté Compton, à la date du 23 août, ce qui suit: Je vous envoie aujourd'hui quelques notes sur la maladie de Catherine Acoïn, épouse de Joseph Gilbert, de Waterville, décédée le 27 juillet dernier à l'âge de 41 ans. Elle eut sa première maladie à l'âge de 22 ans, et cette maladie dura 9 mois; la deuxième à l'âge de 25 ans, durée 5 mois; la troisième, à l'âge de 30 ans, durée 2 ans et 10 mois; la quatrième, à l'âge de 37 ans, durée trois ans et demi. Cette maladie était une hystérie léthargique.

La première fois qu'elle tomba malade, elle devint bien faible et finit par perdre complètement la raison et l'usage de la parole. La deuxième fois tout se passa de la même manière que la première fois. La troisième fois, encore pareil, si ce n'est qu'elle n'a pas parlé du tout et qu'elle a été souvent pendant plusieurs jours sans rien prendre. Dans l'espace de 39 jours elle ne prit qu'un biscuit, une tasse de lait et autant de thé de bœuf. La quatrième fois elle fut 5, 8, 10, 15, 17 et jusqu'à 19 jours sans prendre ni eau ni nourriture et sans parler. Les gens de la maison étaient obligés de la mener comme une véritable machine; elle restait assise tant qu'on voulait, ou

couchée, pareillement. Elle ne demandait jamais rien. Elle n'avait pas même l'idée d'écarter les mouches de dessus sa figure.

Pour la faire manger, on lui mettait dans la main une fourchette ou une cuillère, et presque toujours une fois que la première bouchée était prise elle mangeait seule et plantait son instrument toujours à la même place.

Après chacune de ses maladies elle a recouvré l'usage de la parole, à l'exception de la fin de son dernier sommeil; elle n'a pu alors ni parler, ni marcher, mais elle avait parfaitement sa connaissance.

Elle tombait dans cette léthargie toujours 2 ou 3 mois après la naissance de son deuxième enfant. Entre la naissance et le sommeil elle devenait très-bien, mais d'une heure à l'autre toute la machine était sans dessus-dessous. Il y avait trois mois et demi qu'elle avait sa connaissance lorsqu'elle mourut. Quelqu'un lui ayant demandé comment elle se trouvait lorsqu'elle revenait à elle, elle répondit que ça produisait sur elle le même effet que l'éveil après le sommeil de la nuit.

Le temps que durèrent ses léthargies, ne lui paraissait que quelque peu plus long qu'une nuit. Une fois son mari avait semé du seigle; lorsqu'elle s'endormit le seigle était épié. Au bout de trois ans, le printemps à la fonte des neiges, la première parole qu'elle dit à son mari en s'éveillant fut: Le seigle doit être mûr, il doit être temps de le couper. Telles sont les choses que j'ai pu recueillir de la bouche même de son mari.

Nouveau Monde.

Le *Courrier des Alpes* raconte en ces termes une scène qui a failli avoir un horrible dénoûment:

Au pied de l'ancien château-fort de Miolans, perché dans les nues comme un nid d'aigle et dominant toute la vallée de l'Isère, est un village où habite avec son fils, âgé de dix sept ans, la veuve Charbonnier; le château, appartenant à la succession de M. Guiter, est gardé par un locataire nommé Gaidioz, homme bizarre et ayant de fâcheux antécédents judiciaires.

Dans la journée de vendredi dernier, Gaidioz, après avoir fait deux visites à la veuve Charbonnier, est parvenu, à force de sollicitations, à conduire au château le fils de celle-ci, sous prétexte de lui faire voir dans un souterrain une certaine dalle en marbre, couverte, disait-il, de caractères étranges.

Après avoir laissé partir des touristes qui visitaient les ruines, Gaidioz, introduisit Charbonnier dans un escalier de neuf marches aboutissant à un couloir très bas, ouvrant lui-même sur un vaste souterrain. Au fond est une croix composée de vieux ossements, et devant la croix une lampe éteinte.

Inquiet des allures de son conducteur et effrayé de l'obscurité, Charbonnier cherchait hâtivement à faire partir une allumette, lorsque tout à coup il entendit le bruit sec de l'acier; un corps froid frôla sa tête, le coup part. Heureusement il était mal dirigé, le cuir chevelu et le haut de l'oreille avaient seuls souffert.

Alors une lutte horrible et corps à corps a commencé entre ces deux hommes, l'un suppliant, criant grâce et pitié, l'autre menaçant et furieux.

Après avoir échappé à un second coup de pistolet tiré à bout portant, Charbonnier, exaspéré par le danger, a fini par terrasser l'assassin; puis, pour le mater complètement, il lui a porté de violents coups de sabot sur la figure, et, l'ayant mis enfin hors d'état de nuire, il s'est échappé en toute hâte de cette oubliette profonde, qui n'avait jamais été le théâtre d'une aussi horrible scène.

La gendarmerie a dû, pour ainsi dire, faire le siège du château, afin de s'emparer de Gaidioz, qui avait eu soin de barricader parfaitement la grande porte.

Un charretier anglais vient d'être condamné à cent francs d'amende pour avoir donné un coup de fouet à un garde républicain, à Paris. Le charretier voulait prendre la liberté grande de passer dans une allée de bois de Boulogne; mais comme les règlements défendaient de passer dans cette allée, le garde arrêta le cheval de notre anglais. Celui-ci trouva le procédé un peu leste et lui flanqua un joli coup de fouet—dans la figure, s'il vous plaît—l'homme de police ébahi.

De là procès.

L'avocat de l'anglais trouva un ingénieux moyen de défense. Il dit qu'en Angleterre, l'acte du garde était regardé par les charretiers comme une insulte sanglante et que la police elle-même n'osait se rendre coupable d'une pareille indécence. Il ajoutait qu'ainsi il était tout naturel que son client perdît patience. Ajoutez pour finir, qu'il est encore plus naturel que le charretier perdît ses cent francs.

Un français entreprenant, M. Delahante, a complètement changé l'aspect de Venise; il a réussi à en faire une des places les plus gaies de l'Italie. Le Lido est transformé en une place de bains délicieusement décorée et entourée de cafés et de restaurants.

La fête de la Délivrance vient d'être célébrée avec toute la splendeur des anciens temps. Suivant l'usage antique et solennel, toute la population de Venise passa la nuit en gondole afin de saluer le soleil levant. C'était féerique. Les gondoles étaient environnées de lumières bleues, rouges, jaunes et dix mille dames charmantes, couvertes de diamants et de pierres précieuses chantaient et faisaient de la musique dans ces gondoles. Lorsque le soleil se leva, ce fut un spectacle sublime: des milliers et des milliers de voix poussèrent un cri formidable, toutes les cloches de la ville se mirent en branle et les divers corps de musique entonnèrent l'*Hymne du matin*.

La Session qui vient de finir a produit de magnifiques résultats au point de vue de la législation; mais nous devons ajouter qu'en fait d'éloquence, cette session a été relativement pauvre. Les débats ont été conduits de part et d'autre avec un calme et un décorum qui fait le plus grand honneur au peuple anglais.

Les chefs de chaque parti ont été bien silencieux durant toute la session, ce qui expliquerait la réserve des soldats.

M. Disraeli n'a pas fait une opposition active au ministère, il l'a fort peu critiqué; mais nous pouvons dire en toute vérité qu'il n'éprouve pas une admiration extraordinaire pour M. Gladstone et ses collègues: les violents discours qu'il a prononcés contre eux en dehors du Parlement le prouvent surabondamment.

M. Gladstone s'est exclusivement occupé de la conduite générale de son parti et a agi avec la plus grande prudence et la plus grande modération. Ses collègues l'ont très-bien imité. Pourtant, la première nuit de la session avait laissé prévoir bien des orages. Il s'agissait des dommages indirects réclamés par nos bous amis les Américains; l'adresse en disait un mot et de

là un déchaînement épouvantable contre les prétentieux mirobolantes de la jeune Amérique. M. Gladstone lui-même était sorti des gonds, mais heureusement le calme se rétablit et la chambre continua de siéger depuis avec une bonne entente, à peu près semblable à celle qui règne dans un pensionnat de jeunes filles.

Quoique les membres Irlandais et Ecossais se soient plaints de temps à autre de la négligence du Parlement, nous devons dire, pour être juste, que cette session a produit de fort bons résultats. La conduite des affaires a été grandement facilitée, grâce aux séances de Lundi.

On sait que ces séances du lundi sont une innovation que M. Gladstone eut bien de la peine à obtenir.

Il voulut en obtenir d'autres, mais la chambre n'y consentit pas; nous parlons, bien entendu, de changements dans les règles, ou, si on l'aime mieux dans la Procédure de la chambre. La plupart des membres se seraient cru morts s'ils avaient consenti à amender des règles qu'ils suivent depuis si longtemps; mais cela est peu de chose, car en somme M. Gladstone doit être satisfait de la conduite de la chambre durant la session qui vient de finir.

A. C.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Les partisans de Grant dans l'Etat de Pennsylvanie ont soutcrit cinq millions de piastres pour le succès de son élection. Un certain Simon Cameron s'est inscrit pour la modeste somme d'un million, et le reste a été promptement souscrit par d'autres capitalistes. Si les autres Etats suivent l'exemple de la Pennsylvanie, il est évident que les amis de Grant et de Greeley dépenseront plus de cent millions dans le choix d'un président.

Le correspondant du *Herald* à Ottawa donne à entendre que Sir Francis Hincks a l'intention de se retirer dans la vie privée, que c'est là son désir, mais qu'il est douteux que ses amis puissent se dispenser de ses services.

Sir John A., en devenant membre du Conseil Privé de Sa Majesté, a le droit de joindre à son nom les mots: *Le Très-Honorable*. Un journal de cette ville fait observer que c'est le premier colon qui ait été honoré d'une semblable faveur par les autorités impériales.

Dans une entrevue avec les commissaires de la Propagation, Thiers aurait dit: J'aurais voulu introduire en France la constitution britannique, mais nous ne devons plus y penser.

Il nous a fallu traverser l'Atlantique et, ce que nous avons de mieux à faire, c'est d'emprunter aux Américains ce qu'il nous manque.

L'hon. M. Howe est passé l'autre jour par St. Jean, N.-B., en route pour la Nouvelle-Ecosse. Sa santé s'est beaucoup améliorée durant son séjour aux Etats-Unis, mais il est loin d'avoir sa vigueur d'autrefois. Le *Telegraph* de St. Jean suggère dans le cas où Sir Hastings Doyle résignerait sa position de gouverneur, d'offrir cette charge à l'hon. M. Howe, qui, dit-il, réunit toutes les qualités nécessaires pour la remplir dignement.

Le *Telegraph* de Saint-Jean, N.-Y., recommande la nomination de l'hon. M. Howe, qui est maintenant beaucoup mieux, au poste de gouverneur du Nouveau-Brunswick. Il appert que Sir Hastings Doyle aurait manifesté le désir de donner sa démission, aussitôt que possible.

L'auteur de *La Prusse et la Russie*, livre dédié à Bismark, "Genève," prophétise que les terribles événements qui ont marqué les années 1870-71, ne sont que le prélude d'une lutte immensément plus sanglante qui inondera de sang le centre de l'Europe, et ce, d'ici à 1880. D'après le titre du livre, il est aisé de voir entre quelles races la guerre devra commencer. L'auteur prétend que la Prusse et la Russie devront bientôt s'engager dans un combat à outrance pour obtenir la suprématie dans le centre de l'Europe et que ces deux puissances se préparent en silence à la lutte gigantesque qui doit avoir lieu.—Des tendances anti-germaniques bien connus du Czarewitch, l'auteur conclut que la mort du Czar sera le signal de la guerre en Europe, si même elle n'éclate du vivant de l'empereur des Russies. L'un des résultats de cette lutte, toujours d'après le livre dont nous parlons, sera le rétablissement dans son antique splendeur de l'infortunée Pologne.

L'auteur prétend que ce résultat est certain.

VARIÉTÉS.

On avait défendu à un régiment dans la bataille de Spire, de faire quartier. Un officier allemand demanda la vie à un des nôtres, qui lui répondit: "Monsieur, demandez-moi toute autre chose; mais pour la vie il n'y a pas moyen."

L'ingénuité maligne de Piron fut en partie la cause qui l'exclut de l'Académie française. "Je ne pourrais, disait-il, faire penser trente-neuf personnes comme moi, et je pourrais encore moins penser comme trente-neuf."

Un bourgeois, riche, avare, méchant, avait fait bâtir une belle maison; il avait fait graver au-dessus de la porte: "Que nul méchant n'entre par cette porte." "Un jeune homme, lisant cette inscription, dit: "Et par où donc entrera le maître."

Une dame de qualité, fort maigre, étant venue avec un habit vert à un bal que donnait Henri IV. "Je vous suis obligé, lui dit le roi, d'avoir employé le vert et le sec pour faire honneur à la compagnie."

Quelques chevaliers de Malte raisonnaient un jour du danger dont ils semblaient être menacés par les Turcs, qu'on disait venir sourdement sur eux avec cent mille hommes. L'un de ces chevaliers se nommait Samson, il avait le malheur d'être de fort petite stature et tout ratatiné. Il arriva que quelqu'un de la compagnie dit en plaisantant: "Messieurs, quelle raison y a-t-il de s'alarmer? N'avons-nous pas un Samson parmi nous? Il sera seul suffisant pour détruire toute l'armée des Turcs." Ce discours ayant excité une grande risée, le gentilhomme nain répliqua aussitôt: "Vous avez raison, monsieur, mais pour réussir plus sûrement, je devrais avoir une de vos mâchoires, et et alors je ferais des miracles."

REVUE ÉTRANGÈRE.

M. Thiers est aux eaux en ce moment, à Trouville. Il n'y a jamais eu autant de monde en cet endroit. On y vient de partout pour voir le petit vieillard qui fait en ce moment l'étonnement de l'Europe. On est certain qu'il s'occupe activement de donner une constitution définitive à la France; cette constitution sera bien entendue républicaine, mais M. Thiers va chercher à la rendre aussi acceptable que possible aux monarchistes.

Le parti radical prend le dessus en Espagne; ce qui veut dire que de nouveaux troubles ne tarderont pas à y surgir. Amédée peut se préparer à partir.

La commission d'arbitrage siège toujours, mais il paraît que les membres qui la composent ne s'entendent pas trop.

Les choses ne vont pas trop bien en Prusse, la vie y est très chère et le peuple murmure, se laisse même aller à des violences contre les autorités. La gloire ne suffit pas à ce peuple et Bismark sera bien aise de trouver une autre occasion de distraire les sujets du roi Guillaume. Une autre guerre ferait son affaire. Non seulement la gloire ne suffit pas aux Prussiens, mais la persécution des Jésuites ne les a même pas satisfaits.

En Russie on arme toujours.

ITALIE.

Les nouvelles de ce pays sont tristes; les journaux étrangers sont remplis de faits et gestes de la révolution. Le tableau est sombre, comme on verra, et les perspectives de l'avenir peu rassurantes. Il se fait là évidemment un travail de désorganisation effrayant. Comment cela finira-t-il? Car il faut évidemment que l'explosion se fasse avant longtemps, il faut que le bien et le mal engagent une lutte décisive. Voici ce que dit un correspondant italien :

Les journaux de Naples contiennent les descriptions les plus effrayantes de la terreur inspirée par les brigands qui infestent à peu près toute la Péninsule. Le riche Napolitain qui a été capturé par le Manzi est encore retenu par lui, malgré qu'on ait déjà versé entre les mains de ce brigand plus de 100,000 fr. en or, des bijoux, des montres, des chaînes, etc. Il n'est pas encore satisfait, et menace de tuer le malheureux prisonnier si on ne lui donne pas une nouvelle somme de plusieurs milliers de francs. Une autre victime des brigands a pu s'échapper, après qu'on lui avait coupé une oreille. Les gendarmes sont sans cesse à la poursuite de ces brigands qu'ils ne peuvent jamais atteindre. Voilà la sécurité qu'à apportée à l'Italie un gouvernement soi-disant libéral, moral et défenseur de l'ordre.

Les grèves durent toujours. A peine une grève a-t-elle cessé dans une ville qu'on en voit surgir d'autres dans une autre ville. D'abord c'était à Turin, puis à Milan, à Savone, dans la haute Italie. On redoute beaucoup une grève générale à Naples, quelques symptômes précurseurs ont déjà fait leur apparition. Les meneurs ne manquent pas. Des envoyés de l'Internationale ont aussi essayé de faire naître des grèves à Rome, mais jusqu'ici ils n'ont point réussi, et je crois bien et j'espère qu'ils ne réussiront pas. Les journaux libéraux attribuent l'insuccès de ces meneurs étrangers aux précautions prises par le gouvernement. Mais il n'en est rien, puisque ces gens-là peuvent se promener librement et qu'on se les montre du doigt. Il y a un Français, entre autres, qui est fort bien connu et qui ne cache pas trop quelles sont ses intentions. L'insuccès de ces meneurs est dû aux principes religieux de la plupart des ouvriers romains qui ne veulent point entendre parler de se mettre en grève. Le terrain était mieux préparé chez les ouvriers *buzzurri*, mais ceux-ci tout seuls n'ont osé rien faire.

Il y a eu dans différentes parties de la Péninsule, spécialement dans la haute Italie, des orages épouvantables comme on n'en avait jamais vu. L'orage a duré dix minutes et n'a rien laissé sur pied. A Milan, des arbres séculaires ont été arrachés et transportés par la tempête à 50 et à 100 mètres plus loin. A Rome, nous n'avons point eu Dieu merci, des orages, mais en revanche les fièvres font beaucoup de victimes. Les troupes surtout souffrent beaucoup, et il y a des régiments qui sont décimés.

Les journaux libéraux avaient demandé à grands cris l'expropriation de nouveaux couvents pour les transformer en hôpitaux, parce que ceux qui existaient étaient insuffisants. L'hôpital de Saint-Spirito, disait-on, ne pouvait plus recevoir personne. Tout à coup le directeur de cet hôpital a annoncé à la municipalité que si elle voulait lui payer 1 fr. 60 par jour et par malade, il trouverait encore aisément de la place pour 400 nouveaux lits. L'administration pontificale n'eût certes pas été capable d'un tel acte de générosité et de charité! Dans cet hôpital les malades souffrent beaucoup. Les sœurs de charité et les religieux qui le desservent redoublent de soins, mais cela ne suffit pas malheureusement. On a placé à côté d'eux un tas de vauriens venus de toutes les parties de l'Italie, juifs, protestants, libres penseurs qui ne font que blasphémer les malades. Outre cela, ils leur distribuent des bibles, de mauvais journaux, des livres infâmes et cherchent à les faire changer de religion.

Voilà ce que sont devenus les hôpitaux de Rome sous un gouvernement réparateur. Il y a à Rome un hospice où sont reçues les personnes infidèles qui désirent se convertir. Dans cet hospice se trouve présentement un enfant de 12 ans, qui a été placé là par le souverain Potif Pie IX. Cet enfant raconte lui-même, à qui veut l'entendre, son histoire et les bontés de l'immortel prisonnier du Vatican. "Son père était émigré, dit-il. Rentré à Rome, après le 20 septembre il était chroniqueur du journal le *Tribun* (c'est un journal qui n'a cessé de vomir des injures contre tout ce qu'il y a de plus respectable à Rome, contre le Pape lui-même et contre la religion). Un jour, en faisant sa chronique, où il accusait toujours les prêtres d'être les auteurs du mal social, ce malheureux fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui le paralysa et l'empêcha de pouvoir désormais gagner sa vie, et son fils demeura privé de toute subsistance. Le Saint-Père ayant appris les malheurs de cette famille, fit placer le père à l'hôpital des Fatebene-fratelli (de Saint-Jean de Dieu). Le fils a été placé dans l'hospice dont je vous ai parlé plus haut; et il est vêtu, nourri et instruit aux frais de Sa Sainteté. C'est ainsi que Pie IX sait se venger de ses ennemis.

Les orfanelli ont du quitter, hélas! leur belle soutane blanche. On leur a donné un costume des plus ridicules, qui, pour la

forme et la grace, ne le cède qu'au costume des conscrits italiens. Rien de plus laid et de plus disgracieux. C'est un costume de couleur gris ressemblant tout à fait au costume des prisonniers et des fossoyeurs. Les journaux libéraux, dont les yeux étaient offensés par la soutane blanche ayant obtenu le changement de costume, demandent maintenant une réforme bien plus pernicieuse. Ces enfants ont toujours pour directeurs des Pères Somasques et ne fréquentent que les classes du collège catholique de Saint-Apollinaire. Les libéraux veulent exiger qu'on renvoie les Pères Somasques et qu'on oblige ces pauvres enfants à fréquenter les collèges Buzurri en compagnie des juifs. Là, disent-ils, ils apprendront à aimer et à connaître le gouvernement généreux qui a brisé les entraves de la superstition et de l'ignorance.

LES INONDATIONS DU SUD DE LA FRANCE.

On écrit de Carcassonne :

"Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu ici pareille inondation. En dehors de la pluie qui n'a cessé de tomber ces jours-ci, cette inondation a eu surtout pour cause une trombe d'eau qui s'est abattue sur toute la partie sud-ouest de notre département et y a occasionné d'affreux ravages.

"L'Aude, l'Hers, le Blau, le Chalabreil, ne pouvant suffire à recevoir l'énorme quantité d'eau qui était tombée, sont sortis de leur lit et ont tout dévasté sur leur parcours.

"A Limoux, la crue de l'Aude était devenue énorme vers midi. A 1 heure 50 du soir, le niveau du fleuve s'était élevé de 4 mètres 50; il montait toujours et la pluie ne cessait de tomber. A 3 heures 20 minutes, la rivière inondait la ville et couvrait le vieux pont, dont les parapets ont été enlevés. L'eau avait gagné les maisons et les couvrait jusqu'à la hauteur du premier étage; les rues étaient envahies; les flots venaient battre les murs de l'hospice des aliénés. Toutes les précautions avaient été prises; la gendarmerie défendait l'accès des ponts et des rues inondées aux curieux imprudents; on avait fait évacuer les maisons; les bestiaux avaient été conduits sur les collines voisines. Tout le monde était consterné. M. le sous-préfet avait télégraphié à Carcassonne pour annoncer le sinistre et demander du secours. La voiture qui fait le courrier, arrêtée au Pont-du-Sou, était forcée de rebrousser chemin.

"A quatre heures vingt minutes, l'Aude commença à diminuer. Le sauvetage s'opérait facilement.

"C'est vers quatre heures un quart que la crue des eaux est devenue très sensible à Carcassonne. Avant cet instant, le niveau de l'Aude ne s'était élevé que de 2 mètres 50. Soudain les flots se sont élevés avec la rapidité de la foudre. Presque d'un bond le niveau est monté de 4 mètres.

"La rivière coulait avec un affreux mugissement, se ruant furieuse contre les arches des ponts, terreuse, jaunâtre, entraînant des poutres, des meubles, des troncs d'arbres déracinés, tourbillonnant, battant les murs en brèche, renversant çà et là quelques bâtiments.

"A cet endroit s'est passé un drame poignant auquel ont assisté, la poitrine haletante, des centaines de spectateurs, et qui n'aura pas, nous l'espérons, des suites fâcheuses.

"Au moulin de Maquens, cinq femmes sont restées en détresse sur la digue jusqu'à onze heures du soir. A ce moment la baisse des eaux leur a permis de se sauver.

"Les pertes matérielles et les dégâts causés par l'inondation sont énormes, mais n'ont pu être encore exactement relevés."

UN ROI DÉPLACÉ.

Un correspondant espagnol fait les remarques suivantes sur le roi Amédée d'Espagne :

On dirait vraiment que ce jeune homme se considère lui-même comme un intrus sur le trône des Castilles, et qu'il a toujours peur de blesser ses sujets en affirmant la dignité royale. Hier, je l'ai vu débarquer sur la jetée, au retour d'une courte expédition dans la baie de Santagna. Une petite salve peu bruyante avait annoncé son arrivée dans le port. Mais cette salve n'avait attiré presque personne aux environs du débarcadère. Le public se composait de quelques poissardes, d'une douzaine de douaniers et des travailleurs occupés sur ce point. La plupart des gens oublièrent de saluer le roi; mais lui, toujours poli, cherchait des yeux les rares têtes découvertes afin de se découvrir devant elles. Pour moi, souffrant du léger embarras qui se peignait sur ses traits, je saluai très lentement cette majesté presque inaperçue, et je crus voir sur son visage un vague sourire de reconnaissance.

Amédée 1er était monté dans une voiture découverte, suivie d'une autre toute pareille où l'on voyait quatre personnages dont le peu d'élégance et le maintien bourgeois indiquait la provenance progressiste. Tout cela manquait d'éclat, grave défaut aux yeux de bien des habitants de ce pays. "Ce roi est de beaucoup trop démocratique, me dit une dame de mes amies qui se trouvait près de moi. Ce n'est vraiment pas la peine d'avoir un monarque représentant si peu. Pour moi, je suis, vous le savez, très sincèrement monarchiste, monsieur le citoyen. Mais je veux un roi royal, une majesté vraie, entourée de splendeur, accompagnée des attributs de la puissance: un roi dont l'aspect seul enorgueillisse le peuple qu'il représente; un roi qui soit une image flattée, idéalisée de la vieille Espagne; un roi enfin. Voilà ce qu'il nous faut. Quant à ce jeune homme très aimable et même très-intéressant, si vous voulez, tout ce que je puis faire pour lui, c'est de le plaindre si on le taquine un peu trop.

L'ARMÉE RUSSE.

La Gazette russe de Saint-Petersbourg annonce la prochaine création de dix nouvelles divisions d'infanterie; les noms des nouveaux régiments sont déjà arrêtés.

L'armée russe sera ainsi augmentée de quarante régiments, c'est-à-dire de 120,000 hommes, sans compter l'élévation proportionnelle du nombre des batteries d'artillerie.

La Gazette de Moscou, parlant d'une récente mesure de gouvernement sur le recensement des chevaux, dit qu'il est probable qu'on adoptera bientôt une conscription hippique, sauf à indemniser les propriétaires dont les chevaux tomberont au sort.

Le Golo dit, de son côté, que les pays des Cosaques du Don et de l'Oural seront exemptés de cette conscription, parce que tout indigène y est un excellent cavalier toujours prêt au rappel.

Il en sera de même du Caucase, de la Bessarabie et de la province d'Arkangel (extrémité nord.)

La Correspondance slave du Prague fait remarquer à ce propos que le général Tadjéeff a dit que, dans l'avenir, l'avantage serait à l'armée qui aura le plus grand nombre d'artilleurs et de fusiliers à cheval.

Or, la Russie, a 20 millions de chevaux sur son territoire, tandis que l'Allemagne n'en a que 2 millions.

La Russie, a en outre, 250,000 Cosaques.

LES TOITS DU CHATEAU DE VERSAILLES.

C'était la promenade favorite du roi Louis XVI, qui avait sa forge dans une mansarde ouvrant sur la plate-forme, et ça été une fantaisie souvent renouvelée du roi de Prusse et de M. de Bismark de monter sur ces toits, non pour jouir précisément du magnifique coup-d'œil qui se présente à tous les points de l'horizon, mais pour se rendre compte du mouvement des troupes campées et manœuvrant dans les environs de Versailles.

C'est par l'attique du sud, où sont les portraits, que le souverain allemand aimait beaucoup à visiter, qu'il montait sur les toits. Dans cette galerie, le roi trouva un jour, à son adresse et encastré entre le cadre et la toile d'un portrait de Christophe Colomb, un pli dans lequel étaient tracés les vers suivants d'un de nos célèbres poètes contemporains :

Voilà le solennel, l'abandonné Versailles,
Qu'ose seule habiter l'ombre du grand Louis.
Des fêtes d'autrefois, mon cœur encore tressaille!
Je rêve!... et les héros de Lens et de Marseille,
Les dames, les seigneurs, sous mes yeux éblouis,
Tous, fantômes de gloire et de magnificence,
Repeuplent ce palais, solitaire cité,
Dont aucun roi vivant, dans toute sa puissance,
Ne peut remplir l'immensité!

On monte sur les toits du château par un escalier dérobé dont le palier du premier étage est au niveau de l'ancienne salle du conseil des ministres, contiguë à la chambre à coucher de Louis XVI. La porte ouvrant sur cet escalier est à côté de la magnifique pendule qui est dressée dans la salle du conseil.

Louis XVI, sortant de ses appartements, aujourd'hui occupés par M. Grévy, président de l'Assemblée nationale, traversait la salle du conseil et montait par cet escalier à son atelier de serrurerie, qui se trouve à l'extrémité de la spirale.

On franchit deux marches et l'on se trouve sur l'immense plate-forme.

Il faut avancer vers la balustrade à pilastres arrondis et s'accouder sur ce parapet, si l'on ne veut pas être pris de vertige devant le splendide panorama qui se développe et semble vous écraser.

L'horizon est féérique. Tout le parc se déroule en détail sous vos yeux; les bosquets, les colonnades, les jardins, les fontaines, les pièces d'eau, le tapis vert sont à vos pieds, en miniature.

A gauche, l'orangerie, ses escaliers babyloniens, la pièce d'eau des Suisses et le grand rideau d'arbres qui masque la plaine de Satory.

A l'ouest, le point de vue est plus symétriquement ordonné; on a les trois grandes routes sablées convergeant à la place d'Armes et faisant l'effet de trois rubans de nankin.

Les toits du château de Versailles sont entièrement recouverts d'une lame de plomb. Il y en a pour plus de 100,000 frs.

Le trajet sur la plate-forme du château dure près de deux heures.

La configuration des toits est celle d'un dédale de rues. Les saillies élevées de la toiture sont séparées par des passages qui simulent des rues. Il y en a plus de cent.

Le développement de la terrasse des toits du château, de l'extrémité nord, c'est-à-dire à partir du théâtre, jusqu'à l'extrémité sud, c'est-à-dire à l'attique qui porte ce nom, est de 600 mètres, y compris les parties rentrantes et le circuit des cours.

Revenons à la mansarde de Louis XVI, qui donne accès à la plate-forme.

Lorsque le roi, fatigué et brûlé par la forge, éprouvait le besoin de prendre l'air, il allait s'arc-bouter sur la balustrade dont nous avons parlé, et là, à l'aide d'une longue-vue, il distinguait les promeneurs et les promeneuses du tapis vert et des bosquets.

Les journaux de Vienne racontent une histoire mytérieuse qui s'est passée à l'intérieur de la résidence impériale, et qui n'est pas encore expliquée. Un factionnaire posté la nuit dans les corridors du palais avait vu sortir des appartements de feu l'archiduchesse Sophie, une femme drapée dans les longs plis d'un voile. Le soldat épouvanté avait pris la fuite. Sans ajouter foi à son récit, le maréchal de la cour établit une certaine surveillance et fit occuper les corridors communiquant avec les appartements de la défunte mère de l'empereur par des gardes du palais.

La nuit suivante la mystérieuse apparition fut de nouveau constatée par plusieurs personnes, mais elle s'éclipsa presque instantanément. Dans une des nuits suivantes, le fantôme fut aperçu d'un soldat, qui s'évanouit de frayeur. Quelques jours plus tard, un nouveau factionnaire vit approcher le spectre, mais il ne perdit pas son sang-froid et croisa la baïonnette. Le spectre se mit à fuir, mais atteint par le soldat, il fut percé d'un coup de baïonnette dans le dos et tomba mortellement blessé.

Les gendarmes accoururent aux cris du blessé et reconnurent que ce prétendu revenant était un jeune homme imberbe qu'on prit au premier moment pour un jeune prêtre. Depuis il n'en a plus été question. Le personnel de la cour garde un silence complet sur l'événement, et le soldat, qui avait été sur-le-champ relevé de sa faction, a été envoyé dans une garnison éloignée.

LES COURSES A CACOUNA.

La course représentée dans cette gravure est celle "des habitants" Les gens qui vont passer l'été à Cacouna n'ont pas de plus grand amusement que celui-là. Le fait est que cette course offre toujours des incidents assez drôles, sans compter que la vue seule des rosses qui entrent dans cette course, est quelque chose de très comique.

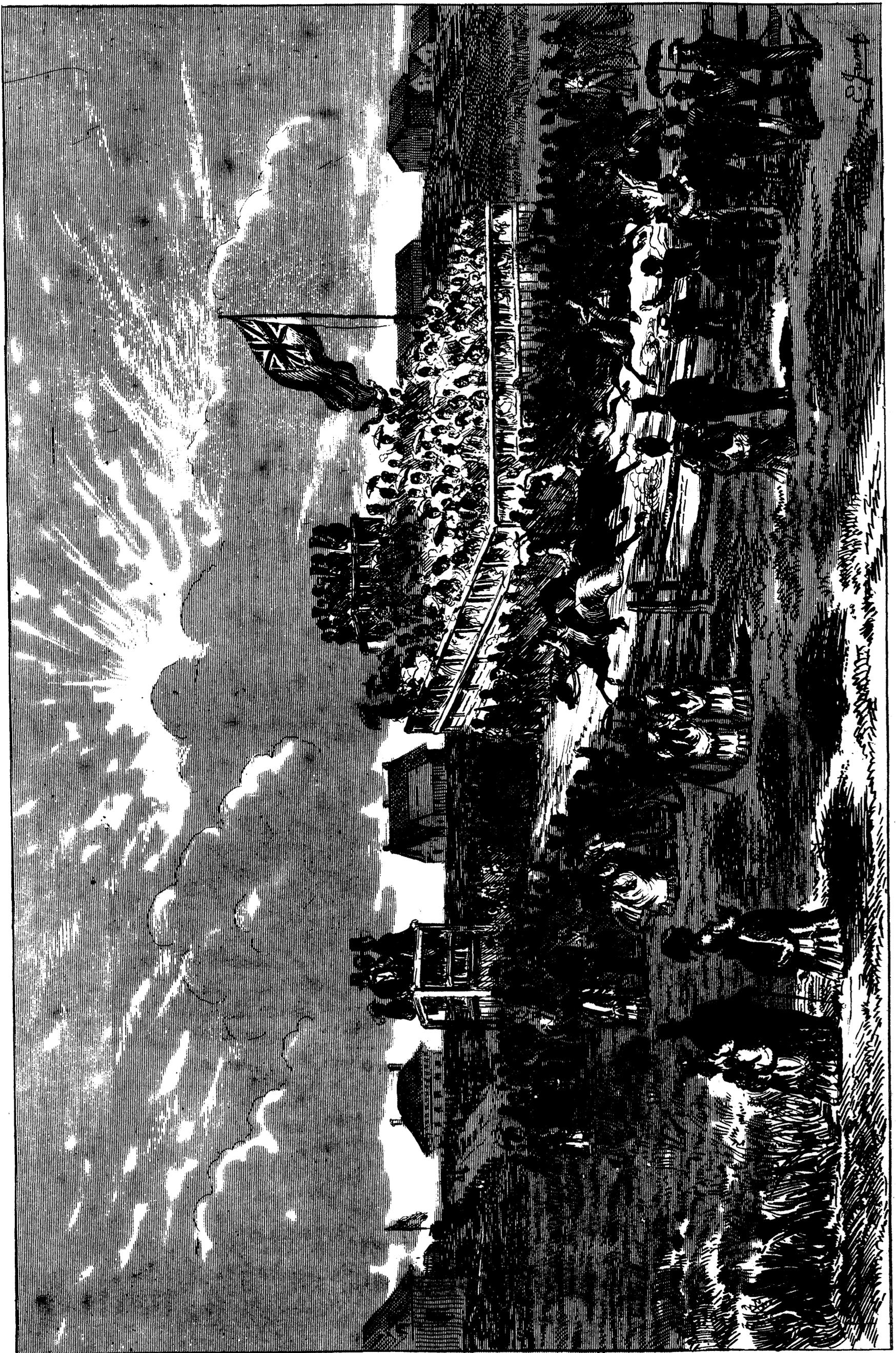
LA PARTIE DE CRICKET.

On sait que onze joueurs de Cricket anglais sont venus d'Angleterre pour se mesurer avec les gens d'Amérique. Etant en promenade à Montréal, ils ont joué une partie avec l'un des clubs canadiens, et ils ont remporté facilement la victoire.



LA TRAVERSE DU RUISSEAU.





LES COURSES A CACOUNA

A V I S .

Notre Agent, M. EDOUARD DORION, collectera Lundi prochain et les jours suivants dans les Quartiers *St. Joseph, St. Antoine, St. Laurent et Centre.*

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 5 SEPTEMBRE, 1872.

LES ELECTIONS.

Elles sont finies, excepté dans les parties lointaines de la Confédération, la Colombie et le Nord-Ouest.

L'événement de la semaine dernière a été la défaite de Sir George par M. L. A. Jetté, dans la division-Est de Montréal, par une majorité d'environ 1300 voix, et celle de M. Drummond par M. Young dans la division-Ouest, par une majorité de 820 voix. La nouvelle de cet événement a produit une grande sensation dans toutes les parties du Canada. L'opposition l'a accueilli avec des transports de joie; on a fait des processions aux flambeaux, lancé des feux d'artifice et prononcé force discours en maint endroit.

Nous sommes heureux de dire que cette élection s'est faite sans les désordres graves qu'on appréhendait. Un seul incident a causé un commencement d'émeute. Le fameux *Joe Beef* qui tient sur la rue Bonsecours cette auberge célèbre où pour six sous on a tout ce qu'on veut, l'homme aux annonces extravagantes, eut la mauvaise pensée de faire un coup de théâtre. Il se mit à la tête d'une bande de vauriens, prit un drapeau et s'avança vers l'un des polls de la rue Ste. Catherine où les partisans de M. Jetté étaient en grande majorité. La lutte ne fut pas longue. *Joe Beef* eut à peine le temps de tirer un coup de pistolet. Il reçut une des raclées les mieux conditionnées, et ses gens furent heureux de pouvoir s'échapper.

Les autorités municipales avaient tout fait pour le maintien de la paix et on ne peut faire que des éloges à M. l'officier-rapporteur Bourgouin qui s'est conduit, dit-on, avec beaucoup d'impartialité et de fermeté.

Il est heureux qu'aucun désordre grave n'ait eu lieu, car, la lutte une fois engagée aurait été sanglante. Les armuriers disent qu'ils ont vendu plus de pistolets en un jour, la semaine dernière, que pendant les derniers six mois. La grande question du jour est de savoir ce que va faire Sir George. Plusieurs députés lui offrent leur siège, va-t-il en accepter un ou va-t-il profiter de l'occasion pour se retirer de la politique et s'occuper de refaire sa santé comme ses médecins le lui conseillent. Parmi les bruits qui courent il y a le suivant: M. Cartier se présenterait à Québec dans la division est et il aurait pour adversaire M. Fabre de l'*Evènement* ou M. Honoré Fréchette. D'autres prétendent qu'il se présenterait dans le comté de Richelieu.

M. Holton a été élu à Chateauguay par 247 voix de majorité. L'hon. M. Dorion a été élu contre M. Coupal, à Napierville, par une majorité de 59 voix.

Les amis disent qu'ils ne l'ont mis en nomination contre M. Coupal, un ami du parti, que parce que M. Coupal avait promis de résigner en faveur du chef de l'opposition, que M. Coupal ayant refusé de résigner, ils s'étaient décidés à le combattre. Dimanche dernier, l'opposition était très inquiète à Montréal, les rumeurs faisaient croire que l'élection de M. Holton et de M. Dorion était incertaine.

M. Chapleau a résigné, le matin de la votation, à Verchères. M. Geoffrion a par conséquent été élu à une grande majorité.

TABLEAU ÉLECTORAL.

MEMBRES ELUS.

QUÉBEC.

	M.	O.	I.
Hon. M. Pope, Compton	1	0	0
McDougall, Trois-Rivières	0	0	1
Brooks, Sherbrooke	1	0	0
Bellerose, Laval	0	0	1
Wright, Ottawa comté	1	0	0
Baby, Joliette	1	0	0
Tourangeau, Québec Est.	1	0	0
Lacerte, St. Maurice	1	0	0
Colby, Stanstead	1	0	0
Blanchet, Lévis	1	0	0
Fournier, Bellechasse	0	1	0
Pelletier, Kamouraska	0	1	0
De St. Georges, Portneuf	0	1	0
Taschereau, Montmagny	0	1	0
Ross, Champlain	1	0	0
McGreevy, Québec-Ouest	1	0	0
Cauchon, Québec-Centre	1	0	0
Langlois, Montmorency	1	0	0
Chauveau, Québec	1	0	0
Masson, Terrebonne	0	0	1
Abbott, Argenteuil	1	0	0
Langevin, Dorchester	1	0	0
Scriven, Huntingdon	0	0	1
Baker, Missisquoi	1	0	0
Carter, Brome	1	0	0
Boyer, Maskinongé	0	1	0
Dugas, Montcalm	1	0	0
Gaudet, Nicolet	1	0	0
Casgrain, L'Islet	0	1	0
Mailloix, Témiscouata	0	0	1
Joly, Lotbinière	0	1	0

	M.	O.	I.
Richard, Mégantic	0	1	0
Gendron, Bagot	1	0	0
Mathieu, Richelieu	1	0	0
Robillard, Beauharnais	1	0	0
Blanchet, Lévis	1	0	0
Benoit, Chambly	1	0	0
Tremblay, Charlevoix	0	1	0
Lantier, Soulanges	0	0	1
Archambeault, L'Assomption	1	0	0
Huntington, Shefford	0	1	0
Dorion, Arthabaska	0	1	0
Wright, Pontiac	1	0	0
Robitaille, Bonaventure	1	0	0
Prévost, Deux-Montagnes	0	1	0
Fiset, Rimouski	0	1	0
Ryan, Montréal-centre	1	0	0
Fortin, Gaspé	1	0	0
Paquet, Berthier	0	1	0
Harwood, Vaudreuil	0	0	1
Delorme, St. Hyacinthe	0	1	0
Laflamme, Jacques-Cartier	0	1	0
Mercier, Rouville	0	1	0
Bourassa, St. Jean	0	1	0
Béchar, Iberville	0	1	0
Pozier, Beauce	0	1	0
Pinsonnault, Laprairie	0	0	1
Duguay, Yamaska	1	0	0
Jetté, Montréal-est	0	1	0
Young, Montréal-ouest	0	1	0

ONTARIO.

Kirkpatrick, Frontenac	1	0	0
Currier, Ottawa (ville)	1	0	0
Lewis " "	1	0	0
Cartwright, Lennox	0	1	0
Cockburn, Northumberland	1	0	0
Sir John A. Macdonald, Kingston	1	0	0
Buell, Brockville	0	1	0
Rochester, Carleton	0	0	1
Brousse, Grenville, S. R.	0	1	0
Bowell, Hastings, N. R.	1	0	0
Brown, Hastings, W. R.	1	0	0
Galbraith, Lanark, N. R.	0	1	0
Merritt, Lincoln	1	0	0
Charlton, Norfolk	0	1	0
Hagar, Prescott	0	1	0
Little, Simcoe, S. R.	1	0	0
Cook, Simcoe, N. R.	0	1	0
Dodge, York	0	0	1
Haggart, Lanark, S. R.	1	0	0
Jones, Leeds and Granville, N. R.	0	0	1
Carling, London	1	0	0
Grant, Russell	1	0	0
O'Connor, Essex	1	0	0
Gibb, Ontario Sud	1	0	0
Street, Welland	1	0	0
Landerkin, Grey Sud	0	1	0
Higginbotham, Wellington Nord	0	1	0
Bowman, Waterloo-Nord	0	1	0
Gibson, Dundas	0	1	0
Archibald, Stormont	0	1	0
Morrison, Niagara	1	0	0
Ross, Wellington-Centre	0	1	0
Smith, Peel	0	1	0
Chisholm, Hamilton	1	0	0
Witton, " "	1	0	0
Snider, Grey-Nord	0	1	0
Gillies, Bruce-Nord	0	1	0
White, Hastings-Est	1	0	0
Flesher, Grey-Est	1	0	0
Crawford, Toronto-ouest	1	0	0
Patterson, Brand-sud	0	1	0
Rymal, Wentworth-sud	0	1	0
Baine " nord	0	1	0
Young, Waterloo sud	0	1	0
Blake, Durham-ouest	0	1	0
Bertram, Peterboro-Ouest	1	0	0
Gibb, Ontario-Nord	0	1	0
Harvey, Elgin-Est	0	1	0
Stirton, Wellington-Sud	0	1	0
Farrow, Huron-Nord	1	0	0
Stephenson, Kent	1	0	0
Grover, Peterboro, E. R.	1	0	0
Beatty, Toronto Est	1	0	0
Wilkes, Toronto-centre	0	1	0
Stirton, Wellington sud	0	1	0
Bergin, Cornwall	0	1	0
Edgar, Monck	0	1	0
White, Halton	0	1	0
Thompson, Haldimand	0	1	0
Cameron, Huron-Sud	0	1	0
MacDonald, Glengarry	0	1	0
Findlay, Renfrew Nord	0	1	0
Richards, Leeds-Sud	0	1	0
Ross, Prince Edouard	0	1	0
Cockburn, Muskoka	0	1	0
Fleming, Brant Nord	0	1	0
Trow, Perth Sud	0	1	0
Morton, Huron-Centre	0	1	0
Scatchard, Middlesex-Nord	0	1	0
Oliver, Oxford Nord	0	1	0
Daly, Perth-Nord	1	0	0
Bodwell, Oxford-sud	0	1	0
Robinson, Algoma	1	0	0
Shibley, Addington	0	1	0
Casey, Elgin-ouest	0	1	0
Keeler, Northumberland	1	0	0
McDougall, Renfrew	0	1	0
McKenzie, Lambton	0	1	0
Ross, Durham	0	1	0
Blake, Brant Sud	0	1	0
Blair, York Ouest	0	1	0
Morrison, Victoria Nord	0	1	0
Ross, Middlesex-Ouest	0	1	0
Hon H. Cameron, Cardwell	1	0	0
Glass, Middlesex Est	1	0	0
Wallace, Norfolk-Sud	1	0	0

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Domshe, King	0	1	0
McAdam, Bistigouche	0	1	0

	M.	O.	I.
Anglin, Gloucester	0	1	0
Moffat, Charlotte	1	0	0
Wallace, Albert	0	1	0
C. Burpee, Sunbury	0	1	0
Costigan, Victoria	0	0	1
Hon. Mitchell, Northumberland	1	0	0
Hon. Smith, Westmoreland	0	1	0
M. Cuttler, Kent	0	1	0
Ferris, Queen	0	0	1
Pickard, York	0	0	1
M. Renaud, Kent	1	0	0
Hon. O'Connell, Carleton	0	1	0
Hon. M. Tilley, St. Jean (ville)	1	0	0
Burpee, St. Jean, (comté)	0	0	1
Palmer, " "	0	1	0

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Hon. M. Howe, Hants	1	0	0
McDonald, Antigonish	1	0	0
Killam, Yarmouth	0	1	0
Levesconte, Richmond	0	0	1
Campbell, Guysboro	1	0	0
Savery, Digby	1	0	0
McKay et McDonald, Cap Breton	0	0	1
Ray, Annapolis	0	0	1
Dr. Tupper, Cumberland	1	0	0
J. McDonald, Inverness	1	0	0
McDonald, Pictou	1	0	0
Doull, " "	1	0	0
Pearson, Colchester	0	0	1
Chipman, Kings	1	0	0
Church, Lunenburg	0	1	0
Almon & Tobin, Halifax	1	0	0
Forbes, Queen's	0	0	1
Coffin, Shelburne	0	0	1
Ross, Victoria	0	0	1
McDonald, Pictou	0	0	1

Depuis que le tableau qui précède est fait les élections suivantes ont eu lieu dans le Bas-Canada.

	M.	O.	I.
Holton, Chateauguay	0	1	0
Hon. Dorion, Napierville	0	1	0
Geoffrion, Verchères	0	1	0
Webb, Wolfe & Drummond	1	0	0
Beaubien, Hochelaga	1	0	0

Il reste Chicoutimi où la lutte se fait entre M. Price et M. Gagné.

Il y a eu aussi trois ou quatre élections dans le Haut-Canada; les résultats ne nous sont pas suffisamment connus à l'heure où nous écrivons. Nous croyons que la classification que nous avons faite des membres pour le Bas-Canada est exacte, mais d'après le *Mail* il y a trois ou quatre députés de plus qui doivent être mis du côté ministériel, et 4 ou 5 de plus parmi les indépendants. Mais c'est sur les députés de la Nouvelle-Ecosse qu'on diffère surtout. Les journaux ministériels les réclament tous à l'exception d'un.

D'après le *Citizen* d'Halifax la classification susdite serait correcte, la plupart seraient indépendants et ne feraient pas grande opposition à l'avènement des libéraux.

Dans tous les cas, il est évident que les deux partis sont assez forts pour que la lutte soit intéressante à la prochaine session.

L. O. D.

" LE NÉGOCIANT CANADIEN."

Nous avons déjà parlé de cette excellente publication si utile à tous le monde et surtout aux hommes de commerce. Mais nous avons été surpris et peinés en apprenant qu'un grand nombre de marchands ne reçoivent pas ce journal. Nous croyions qu'un pareil journal devait se trouver dans toute maison où il y a un comptoir, où il se fait des affaires. On nous dit que ce journal recevrait beaucoup plus d'encouragement s'il était rédigé en anglais. Il est pénible d'être obligé d'avouer une pareille chose, de reconnaître que les hommes d'affaires canadiens-français ne sont pas capables de soutenir un journal fait pour eux et par un des leurs. On se demande quelquefois comment il se fait qu'il y a si peu de marchands canadiens en état de parler des questions qui devraient les intéresser le plus vivement; ce n'est pas étonnant, s'ils lisent si peu. Refuser de donner deux piastres pour un journal dont une seule ligne peut valoir quelquefois des milliers ou des centaines de piastres pour un homme d'affaires, est une chose déplorable qui dénote combien dans ce pays on comprend peu encore les avantages de la lecture.

Dans l'intérêt de nos marchands, pour qu'ils soient en état de tenir tête aux hommes d'affaires des autres nationalités, nous les prions de lire et d'étudier, de recevoir un journal comme le *Négociant Canadien* de même que nous les engageons à recevoir plusieurs journaux, sans oublier l'*Opinion Publique*, bien entendu. Qui encouragera la presse, si la classe qui est le plus en état de l'encourager ne le fait pas. Un marchand qui ne lit pas est un homme condamné à vivre, malgré toute sa fortune, dans l'ombre, dans l'insignifiance. Nous avons bien besoin pourtant de marchands instruits, capables d'exercer une influence salutaire sur la politique.

LES MARCHANDS ET LES COMMIS.

S'il est des marchands qui cherchent peu à s'instruire, il faut avouer qu'ils donnent peu aussi à leurs commis les moyens de s'instruire. Comme le disait, un jour, à l'Union Catholique un jeune M. Bélair: "comment s'instruire quand on est obligé de passer la nuit et le jour derrière un comptoir, lorsqu'on sort du magasin à l'heure où les honnêtes gens se couchent. Com-

ment étudier à cette heure? "Et," ajouta-t-il, "où aller aussi; je le demande à ceux qui s'occupent de la moralité publique.

Puisque nous sommes en frais de faire des reproches et de donner des conseils aux marchands, nous leur demanderons pourquoi ils ne s'entendent pas, une bonne fois, pour tenir leurs magasins ouverts seulement pendant des heures respectables. Qu'ils soient certains que ce serait le meilleur moyen d'avoir des employés respectables et qu'en fin de compte ils y gagneraient. Ils nous donneraient de plus la chance d'avoir plus tard des marchands comme il nous en faut, pour conserver ou plutôt augmenter notre influence nationale dans le commerce.

L. O. DAVID.

8ME CONVENTION CANADIENNE

Nous n'avons pu nous procurer à temps pour le dernier numéro de notre journal, les noms des messieurs qui ont pris la parole dans le banquet donné aux délégués de la 8ème Convention Canadienne. Voici la liste des santés et les noms de ceux qui y ont répondu.

"La patrie" par M. E. N. Lacroix.

"Le président des Etats-Unis" par M. Batchelor.

"Le clergé canadien" par le révérend M. Côté.

"La presse canadienne" par M. Dumas de l'*Opinion Publique*.

"L'éducation française" par M. O. MacMahon.

"L'Union des S., de Secours M.," par M. A. Paré.

"Aux dames" par M. Bengley.

"Notre nationalité" par M. Girard.

"Bien-être matériel" par M. Moussette.

"Presse américaine" par M. Rousseau.

"Restons français" par M. Rouleau.

"Canadiens de l'Ouest" par M. L. Demeules.

"Canadiens de l'Est" par M. Laporte.

"Notre position aux Etats-Unis" par M. A. Chiniquy.

Plusieurs questions du plus grand intérêt ont été discutées dans cette convention et des discours remarquables furent prononcés par plusieurs des messieurs que nous venons de nommer.

HOURRA POUR L'INDUSTRIE.

Les journaux de Québec nous apprennent, il y a quelques jours, une nouvelle agréable à ceux qui s'intéressent au progrès de l'industrie dans ce pays.

La fabrication de l'acier avec du sable magnétique, par le procédé Viger est maintenant passé dans le domaine des faits. Le premier essai a été couronné d'un plein succès, samedi. Plusieurs directeurs de la compagnie étaient là sur les lieux attendant avec une anxiété facile à comprendre, le résultat de cette première expérience d'une découverte merveilleuse dont l'auteur vient de descendre dans la tombe. Vers six heures, on sortait des fournaux une barre du plus pur acier pesant environ 500 livres. Les résultats dépassent même l'attente de tous. Nous félicitons la compagnie d'acier de ce succès qui ne laisse plus de doute sur les futures opérations.

Le Dr. Larue exhibe un échantillon de l'acier fabriqué à l'établissement de la rivière St. Charles. L'acier est de première qualité, très propre à la manufacture des rasoirs, et peut être vendu à des prix réduits. A l'avenir au lieu d'importer, on pourra exporter de l'acier. On paie 20 cents la livre pour cet article dont la conversion ne coûte pas deux cents.

EXPLOITATION DU SABLE MAGNÉTIQUE.

Durant les derniers mois plusieurs vaisseaux chargés de fer ont laissé Québec pour l'Angleterre, et la semaine dernière on a envoyé en France, soixante tonneaux de sable magnétique, trouvé sur la rive Nord du St. Laurent, et qui est comme l'on sait d'une qualité supérieure. Ce sable est purifié au moyen du "Purificateur" du Dr. Larue, de Québec, qui a donné à sa machine un haut degré de perfection.

Une compagnie anglaise a donné des ordres pour cent tonneaux de ce sable purifié, de sorte qu'avant longtemps, nous pouvons compter qu'un nouvel et important article sera ajouté à nos exportations.

LE Dr. L. TREMBLAY.

On écrit du village des Aulnats :

M. le Dr. L. Tremblay, médecin ici depuis plus de vingt-cinq ans, vient de mourir. Il était aimé de tout St. Roch et le concours immense qui se réunissait pour pleurer sur sa tombe, est le plus beau témoignage d'estime et de regret que ses concitoyens pouvaient rendre à sa mémoire. Les pauvres perdent en lui un ami toujours dévoué et la paroisse de St. Roch, un bon, aimable et dévoué citoyen.

M. le Dr. Alf. Déchesne, des Trois-Pistoles, vient de se fixer de nouveau à la place de M. Tremblay et nous sommes convaincus qu'il se fera bientôt une belle clientèle au milieu de sa paroisse natale.

Nous lui souhaitons tout le succès que méritent ses talents et sa bonne conduite.

L'intelligence est-elle une substance pondérable ou impondérable; une essence, vapeur, ou quelque chose d'indéfinissable, qui ne peut être saisi, touché ou retenu?

L'homme pense, étudie, invente, se fatigue l'esprit par l'excès du travail et perd sa raison; il se repose, devient calme, fait usage de restaurateurs et se remet de nouveau au travail.

Quand on réfléchit qu'il y a un remède qui peut soutenir l'intelligence et que des esprits faibles sont devenus forts par l'usage du sirop composé Hypophosphites de Fellows, nous ne pouvons conclure autre chose que la puissance subtile de l'esprit est véritablement une matière pondérable, par le fait que des ingrédients sont donnés qui lui communiquent de la vitalité. Les personnes fortement adonnées à l'étude devraient faire usage de ce sirop.

JEAN BART.

Suite.

C'était le 6 septembre 1677, trois jours après la sortie du port.

Derrière le *Neptune* se tenaient peureusement huit à dix navires marchands, témoins muets de la bataille qui commençait.

Jean Bart se souvenait de l'affaire du mois de mai précédent, dans laquelle sa frégate avait été criblée par l'ennemi. Cette fois il changea de tactique, et monta à l'abordage du *Neptune*. La bataille, ou plutôt la boucherie, ne dura que quelques minutes: l'ennemi demanda grâce, et le corsaire reprit le chemin de Dunkerque avec le *Neptune* et le convoi.

Il était en appétit et ne dédaigna pas, en route, de capturer une petite buse hollandaise qui avait pris chasse pour sauver sa cargaison.

Au retour, Jean Bart dut abandonner sa frégate la *Palme*, qui avait énormément souffert dans ces derniers temps. Mais un honneur inattendu venait récompenser sa bravoure et les services rendus pendant la guerre. La réputation du corsaire avait retenti jusqu'à Versailles, et Louis XIV lui envoyait, comme témoignage de sa royale satisfaction, une médaille et une chaîne d'or.

— Allons fit Jean Bart en mettant le pied sur sa nouvelle frégate le *Dauphin*, Sa Majesté mérite bien qu'on fasse quelque chose pour elle.

C'était sa quatrième campagne, ce ne devait pas être la moins brillante. Dans les quinze derniers jours de novembre, il captura quatre bâtiments, dont une frégate de huit pièces de canon et un navire chargé de vins à destination d'Angleterre.

Jean Bart payait royalement les cadeaux de Sa Majesté.

Le commerce de la Hollande était à peu près ruiné. Aussi les bâtiments de cette nation, devenus plus rares et surtout plus craintifs, n'osaient prendre la mer de peur d'y rencontrer le corsaire de Dunkerque. C'est ce qui explique le petit nombre de captures de Jean Bart pendant l'année 1677.

Le 17 juin de cette année, sa femme Nicole lui donna son fils aîné, François-Cornil Bart, qui devait jouer un rôle important dans la navigation, mais que la gloire de son père a pour ainsi dire absorbé.

L'année 1678 ne commença pas très-bien pour le héros. Non pas qu'il se soit laissé battre ou qu'il ait été moins heureux dans ses prises, au contraire; mais il eut le malheur de mécontenter Louis XIV, et l'on ne doit pas perdre de vue qu'à ce moment il n'y avait pas de plus grand malheur au monde que la colère ou même la moindre disgrâce royale.

Témoin Racine. Le grand génie, qui devait moins au roi que le roi ne lui devait, faillit mourir de chagrin quand la bienveillance du maître s'éloigna de lui. Aujourd'hui que les grandeurs sont personnelles et que la gloire ne se confisque plus au profit des rois, Racine se consolait facilement.

Jean Bart était de son siècle et en avait les idées.

Pour se récompenser de la pauvre année qui allait finir, le corsaire reprit sa croisière dans le dernier mois de 1677, et fit, en janvier 1678, la capture de quelques petits bâtiments qu'il rançonna pour une somme de dix mille six cents livres.

Or, il faut savoir que Sa Majesté le roi de France, pour des raisons de haute politique, avait précédemment fait défense à tous capitaines et autres quelconques de relâcher en mer les vaisseaux capturés, ni d'entrer en composition avec les officiers vaincus. Cette ordonnance avait un caractère fiscal très-prononcé. Jean Bart savait-il qu'elle avait été rendue? Il est permis de l'ignorer; on peut croire même qu'il n'en avait pas eu connaissance, puisqu'il ressentit le plus vif chagrin du blâme qu'il encourut.

Il ne fut pas malade, comme Racine, car les tempéraments ne se ressemblent pas plus que les génies, mais il gronda sourdement et bouda son navire pendant six mois.

Le chagrin, comme on s'en doute, avait dû être bien profondément ressenti pour clouer à terre pendant six mois un homme tel que Jean Bart. L'histoire ne dit pas que Nicole si jalouse de la mer aux jours de la lune de miel, se plaignit de cette bouderie. Il est vraisemblable que non, quoique le mariage datât déjà de trois ans.

Ce repos du lion ne faisait pas l'affaire de Keyser. Keyser lui réparait chaque jour des batailles et des Hollandais pour ébranler sa résolution. Jean Bart tournait la tête sans répondre et continuait de boudier.

Un jour, Keyser, accompagné de Jean Soutenayer, qui avait fait la course avec Jean Bart dans ces dernières années, vint trouver l'Achille de Dunkerque et lui dit avec bonhomie :

— Jean tu as des raisons pour en vouloir au gouvernement et à l'intendant de la marine Hubert, qui le représente ici; mais tu ne peux avoir les mêmes raisons à l'égard de tes deux vieux compagnons?

— Tonnerre de bombe! tu le sais bien!

— Alors rends-nous un service.

— Lequel?

— Soutenayer et moi nous repartons...

— Vous repartez? fit Jean Bart dont la poitrine se souleva.

— Mais, oui, Jean; nous n'avons pas de raison pour boudier, nous.

— Dis vite, tonnerre quel service veux-tu que je vous rende?

— C'est de venir en rade avec nous.

— Moi? jamais! et pourquoi en rade avec vous?

— Pour me dire si mon *Empereur*, à moi, si la *Notre-Dame-de-Lombardie*, de Soutenayer, sont armés convenablement. En fait de métier, tu n'es plus marin, mais tu es toujours notre maître. En passant dans le port, tu verras ton *Dauphin*, qui a l'air d'avoir pris de l'ennui.

— Mais vous partez donc bientôt?

— Cette semaine.

— Allons en rade!

Jean Bart, une fois en mer, aspira violemment la brise du large et sentit ses poumons se dilater. Il était devenu un autre homme. Après avoir donné à ses deux amis les conseils les plus minutieux, il rentra dans le port avec eux et les fit monter sur le *Dauphin*. Le navire du corsaire, si fringant et si luisant jadis, était terne. On y sentait l'abandon. Jean Bart en éprouva un secret malaise et rentra chez lui tout pensif.

— Qu'as-tu? lui demanda Nicole.

— Rien, tonnerre!

— Ça me paraît juste. Un pareil coup de poing sur la table ne veut peut-être rien dire?

— Eh bien! je repars!

— Au port?

— En course!

— Mais tu m'avais promis...

— Eh! tonnerre de bombe! je me l'étais bien promis à moi aussi, femme! mais je n'y tiens plus. Au diable la bouderie.

Les trois amis, montant chacun leur navire, repartirent donc

ensemble et naviguèrent de conserve. La mer était vide. Le soleil de juin n'éclairait qu'un horizon désert. Aucun vaisseau n'apparaissait, et les trois corsaires s'avancèrent jusqu'au Texel pour chercher fortune.

Ce quartier n'était pas moins désert que le reste. Seulement, tout près du rivage, on apercevait la garde-côte, une belle frégate, le *Scherdam*, qui portait trente-deux pièces de canon et une centaine d'hommes d'équipage. Une circonstance qui doublait la force et l'audace de ce puissant garde-côte, c'est qu'il était commandé par le brave Willems Ranc.

Quand on a faim, tous les morceaux sont bons. Le *Scherdam* était de digestion difficile, mais Jean Bart était affamé de batailles, et se dirigea bravement avec son petit bâtiment, sur la frégate hollandaise. Willems lui fit l'honneur de lui épargner la moitié du chemin.

L'*Empereur* et la *Notre-Dame* étaient hors de vue. Jean Bart n'avait que ses quatorze canons et une quarantaine d'hommes, et il n'hésita pas une minute; non moins courtois et surtout non moins brave que son adversaire, il avance de toute sa vitesse et attend le feu du *Scherdam*.

La bordée du garde-côte détona bientôt. Le *Dauphin* bondit sous cette décharge meurtrière qui lui avait troué les flancs; mais il riposta vigoureusement en approchant toujours.

Willems Ranc a deviné qu'il a sous son tir le corsaire Jean Bart. Il n'y a pas un autre homme assez téméraire pour s'attaquer au garde-côte. C'était donc une lutte à mort qu'il fallait soutenir, mais une lutte dont l'issue ne pouvait être douteuse, car, en quelques bordées du *Scherdam*, le *Dauphin* devait infailliblement couler.

Aux premiers coups de canon, Jean Bart l'avait deviné comme son adversaire; aussi changea-t-il de tactique et ordonna-t-il l'abordage. Les démons sautèrent sur la frégate, la hache au poing. Jean Bart reconnaît le capitaine Willems, court à lui et l'abat à ses pieds.

La boucherie dura dix minutes à peine, puis le garde-côte se rendit. Le *Dauphin* avait trente-six hommes hors de combat, presque tout son équipage; le *Scherdam* en comptait cinquante.

Jean Bart qui, jusque-là, paraît-il, avait été épargné, reçut d'innombrables blessures dans cette affaire. Il eut le visage et les mains brûlés. Un boulet de canon lui avait emporté les mollets dès les premières décharges; mais le succès était un baume, et le *Scherdam* était à lui!

IV.

Ses blessures n'arrêtèrent point l'intrépide corsaire. Les Anglais, qui avaient fait cause commune avec la Hollande, couvraient la mer de leurs chargements, et Jean Bart n'avait plus que l'embaras du choix. Il recommença les miracles de l'année 1675 et ramena au port de Dunkerque un tel nombre de prises, qu'on avait fini par en être encombré.

La paix de Nimègue, conclue le 10 août 1678, mit un terme à ces courses prodigieuses. Jean Bart allait être condamné à vivre à terre et peut-être à mourir d'ennui, si Louis XIV, émerveillé des hauts faits du brave corsaire de Dunkerque, n'eût songé à l'appeler dans sa marine royale. Il lui envoya un brevet de lieutenant de vaisseau et lui donna le commandement d'une frégate de quatorze canons. Jean Bart se trouva bien quelque peu gêné dans l'uniforme réglementaire et empêtré dans la discipline, mais c'était le seul moyen de garder activement la mer, et il subit les exigences de sa position nouvelle en considération des agréments qu'elle offrait.

Comme tous les marins d'élite, Jean Bart fut envoyé en croisière contre les pirates mauresques dans la Méditerranée. Il partit au commencement de 1679 et ne revint qu'en 1682, après avoir malmené les pirates et fait des prisonniers.

De terribles épreuves attendaient le brave lieutenant au retour. En quelques mois il perdit sa mère, sa fille et sa femme. Cornil, son fils aîné, lui resta seul.

Jean Bart, malgré la rudesse de son extérieur, avait l'âme aimante. Il ressentit de ces pertes successives une vive douleur, comme fils, comme époux et comme père. A tout prendre, il avait été heureux en ménage, et depuis longtemps il avait oublié ce qu'il avait eu à souffrir dans son enfance de l'injuste partialité de sa mère.

La guerre que l'Espagne déclara à la France, en 1683, remit Jean Bart en activité et lui fit oublier ses chagrins. Cette guerre ne fut pas longue, mais elle mit en relief une fois de plus la haute valeur de l'ancien corsaire.

Monté sur la frégate la *Serpente*, dont il avait obtenu le commandement, il alla croiser dans la Méditerranée, où l'occasion de se distinguer ne se fit pas longtemps attendre. Il recommença contre les Espagnols les audacieuses témérités qui lui avaient réussi dans les mers du Nord. Il amena d'abord un vaisseau de guerre de haut bord, monté par trois cent cinquante hommes, et retourna sur les lieux pour assister à une bataille navale dans laquelle il prit pour sa part deux autres navires de guerre et reçut une blessure grave.

Jean Bart revint à Dunkerque, soit pour s'y remettre de ses blessures, soit plutôt pour y remplir des missions périlleuses et faire tête aux corsaires qui venaient inquiéter nos ports. Il rencontra dans sa ville natale le chevalier de Forbin, officier de marine d'un mérite réel, mais d'une suffisance et d'un orgueil encore plus grands.

Le chevalier était un homme de cour, doué d'un fort grand air, poli, instruit, élégant, petit-maitre, dédaigneux,—juste ce que Jean Bart n'était pas. Il souffrait d'un contact journalier avec l'ancien corsaire et ne perdait jamais l'occasion de le tourner en ridicule et de s'amuser de l'ours, comme il l'appelait.

Jean Bart n'avait ressenti aucun de ses coups d'épingle, mais on le prévint que le chevalier se moquait de lui, et, de ce jour, le terrible marin se tint sur le qui-vive. A la première impertinence de Forbin, Jean Bart l'arrêta court devant un grand nombre d'officiers et lui dit :

— Monsieur le chevalier, je n'ai pas le temps, moi, de m'amuser toute la journée à chercher des puces à vos paroles. Tonnerre de bombe! nous sommes les marins du roi, et n'oublions pas que le plus méritant de nous deux est celui qui fera la plus chaude besogne. Je vous attends sur mer à prochaine occasion. Soyez poli en attendant!

L'ours de Forbin n'en était pas moins un homme de grand mérite, capable de donner les meilleurs conseils. Jean Bart qui avait fait la course à la tête d'une escadre, décida l'autorité à former une division de course, composée de frégates légères, bien équipées et bien montées.

Ce fut lui qui donna tous les détails, déterminant les points de croisière, choisit les équipages et indiqua ses propres moyens d'action, comme un maître d'escrime qui livre ses meilleurs coups et toutes les ressources de sa vieille expérience.

Un pareil homme n'était pas vraiment aussi risible que l'avait un jour prétendu le chevalier de Forbin.

Le hasard, qui se joue des choses et des hommes, voulut que

ces deux rivaux restassent longtemps compagnons d'armes et combattirent côte à côte. En 1689, Jean Bart reçut l'ordre de convoier de Calais à Brest un chargement de poudre. On lui donna la *Railleuse*, de vingt-quatre canons. Forbin, qui devait l'accompagner, montait la *Serpente*, de seize canons.

—Allons, monsieur le chevalier, dit Jean Bart en apprenant qu'il faisait cette expédition de concert avec son rival, vous verrez que l'ours vaut mieux du bras que de la langue. Je vous attends à la première affaire.

La Manche était couverte de bâtiments anglais et hollandais ; la route promettait donc d'être rude. Des Espagnols mêmes étaient apparus sur nos côtes.

Dans les instructions qu'il avait reçues, Jean Bart avait lu qu'il devait protéger le convoi de poudre et le mener heureusement à Brest, mais on ne lui défendait pas de faire de la fantasia pour agrémenter son voyage. Ce rôle passif de convoyeur n'eût été sortable qu'à la seule condition d'avoir à repousser l'ennemi. L'ennemi ne venant pas, Jean Bart, pour s'entretenir la main, captura en route un vaisseau espagnol chargé d'or, d'argent et de poivre.

Pour ne pas être en reste, Forbin s'empara d'un autre navire espagnol dans la soirée.

—Manche à manche, monsieur le chevalier ! lui dit Jean Bart. Nous ne tarderons pas à jouer la belle !

Cette partie d'honneur fut sanglante.

Les deux commandants français la jouèrent contre un corsaire hollandais attiré par la vue du bâtiment convoié.

Jean Bart avait avec lui son fils Cornil, âgé d'environ douze ans. Avant l'engagement il lui dit :

—Mon fils, vous resterez à mes côtés et vous me regarderez faire !

Cornil fit ce jour-là son apprentissage.

Un maître comme Jean Bart ne donnait pas ses leçons comme tout le monde. Le corsaire hollandais arriva sur la *Railleuse* avec une résolution terrible et lâcha sa bordée. Surpris par cette épouvantable détonation, sentant la frégate bondir sous ses pieds et entendant les craquements produits par les boulets, l'enfant tressaillit et pâlit.

Jean Bart s'en aperçut et s'écria :

—Tonnerre de bombe ! mon fils, quand on succombe ici, l'on est aussi près du ciel que sur la terre !

Cette leçon si profondément religieuse au milieu de l'effroyable mouvement du combat naval eut un complément digne de la fière nature de Jean Bart. Il prit l'enfant et l'attacha au grand mât, en face de l'ennemi, lui disant :

—Regardez le danger, et apprenez à le mépriser !

Ce trait, digne des temps héroïques, dénote une bravoure qui n'est plus dans nos mœurs, mais il donne la mesure du caractère de Jean Bart. La mitraille eut pitié de l'enfant qui, dès ce jour, ne trembla jamais devant l'ennemi.

Le combat, du reste, ne fut pas long. Si le corsaire se battait en désespéré, son adversaire, pour être passé dans la marine royale, n'avait point oublié son vieux métier de batailleur et en eut bientôt fini avec les Hollandais, qu'il conduisit à Brest avec la poudre et les prises faites en route.

Cette expédition, si heureusement menée à bonne fin, fut suivie d'une autre dont les suites devaient être bien terribles. Jean Bart reçut ordre de se rendre au Havre et d'escorter une vingtaine de vaisseaux marchands qui l'attendaient.

Le convoi se mit en marche sous la garde du brave marin qui commandait l'escadre et qui avait, comme précédemment, le chevalier de Forbin sous ses ordres.

Il n'y avait pas douze heures qu'on naviguait, qu'on aperçut deux vaisseaux anglais, portant à eux deux quatre-vingt-dix canons, qui fermaient la route et qui prenaient leurs dispositions pour attaquer.

Jean Bart montait encore la *Railleuse*.

—Commandant, lui dit le chevalier, en présence d'un pareil ennemi, la prudence nous conseille de prendre la large et de gagner de vitesse. Combatte, c'est se faire battre.

—Tonnerre de bombe ! répondit Jean Bart, je suis le chef d'escadre, et mon avis est que les marins du roi de France se déshonoreraient en fuyant.

—Que voulez-vous faire contre deux vaisseaux de haut bord ?

—Les attaquer !

Jean Bart avait le commandement suprême, sa volonté faisait loi. Il arma rapidement trois des plus forts chalands du convoi, les lança sur l'un des bâtiments anglais, tandis que la *Serpente* et la *Railleuse* tombaient sur l'autre avec une décision intrépide.

Quelle que dût être l'issue du combat, les dix-sept vaisseaux marchands privés d'une grande partie de leurs matelots pour le service des trois autres, devaient profiter des heures de la bataille pour tirer au large et gagner un port français.

—Tonnerre de bombe ! fit le brave chef d'escadre, n'attendons pas les boulets. A l'abordage, chevalier ! Je pars, tâchez de me suivre !

Ainsi fit Jean Bart. Mais la manœuvre, dérangée par un calme subit, faillit être fatale à la *Railleuse* qui embarrassa son beaupré dans les haubans du vaisseau ennemi.

Forbin accourut au secours de son chef. En quelques instants ils dégagèrent la *Railleuse* et serrèrent de si près l'anglais, qu'ils étaient sur le point de s'en emparer, quand une circonstance inattendue changea la victoire en défaite.

Les trois chalands, pourvus de matelots peu aguerris, avaient bien attaqué l'autre anglais ; mais voyant le chef d'escadre embarrassé dans les haubans de son adversaire, ils l'avaient cru perdu. Ils cessent aussitôt le combat, lâchent une dernière bordée pour soutenir leur retraite et se sauvent à toutes voiles dans le sillage des autres navires marchands qui s'en allaient à l'horizon.

Les deux petites frégates restaient donc seules aux prises avec les deux gros bâtiments anglais.

—Nous sommes perdus ! dit rapidement le chevalier.

—Qu'importe ? répondit Jean Bart, perdus ou non, notre devoir est de tenir assez longtemps pour que le convoi gagne la large.

Cette défense de Jean Bart est un des plus beaux faits d'armes de toute sa vie, qui en vit tant d'autres. Forbin se montra digne de son chef. Leurs hommes tombaient ; eux combattaient toujours ; hachés de blessures, ils frappaient encore, leurs frégates étaient rasées à l'avant et à l'arrière par le boulet, rien n'était ces deux lions couverts de sang, écumant de rage, broyant l'ennemi sous leurs coups de géants.

Les Anglais avaient perdu un capitaine, la plupart de leurs officiers et la majeure partie de leurs équipages, mais leurs navires n'étaient que légèrement entamés, et la lutte devait infailliblement se terminer à leur avantage.

Les deux officiers français se rendirent et furent emmenés à Plymouth.

En attendant que le gouvernement anglais prononçât sur

leur sort, le gouverneur enferma ses prisonniers dans une auberge qui semblait avoir été construite pour cet usage. Le derrière donnait sur une sorte de précipice, et les fenêtres étaient défendues par d'énormes barreaux en fer. Une simple sentinelle, placée à la porte d'entrée, suffisait donc à maintenir les deux lions en cage.

Au lieu d'une, le gouverneur, par précaution, en mit dix. Ce n'était pas trop pour garder Jean Bart.

V.

En brave et bon courtisan qu'il était, le chevalier de Forbin ne fut pas plus tôt sous les verrous, qu'il eut l'idée d'écrire à Versailles pour exposer sa conduite et se disculper de sa glorieuse défaite.

—Et vous ? dit-il à Jean Bart, que faites vous ?

—Moi, répondit le loup de mer tout pensif, je songe à m'évader.

—Je suis de la partie, mais, avant tout, il faut apaiser la colère de Sa Majesté, qui ne manquera pas d'éclater à la nouvelle de notre mésaventure.

—Je sais pour ça un moyen plus efficace qu'une lettre.

—Lequel ?

—C'est de regagner la France, de battre les Anglais et de prendre quelques-uns de leurs vaisseaux.

—L'idée est bonne, mais je m'en tiens à la mienne, je vais écrire.

—Faites.

La lettre partit, et les deux compagnons de captivité commencèrent par reconnaître leur prison dans ses plus petits détails. L'examen n'eut rien de consolant. Les sentinelles causaient bruyamment à la porte, et les barreaux des fenêtres étaient solides.

Au bout de deux jours, Jean Bart surtout était désespéré. Dans sa puissante colère, il avait proposé d'assommer le géôlier, de charger vigoureusement les factionnaires, et de s'ouvrir un passage jusqu'au port.

Le chevalier de Forbin réussit à peine à lui démontrer qu'une pareille entreprise, impossible dans son exécution, ne ferait que leur ouvrir un cachot plus sombre et mieux gardé.

—Enfin, je sortirai coûte que coûte !

—Soit, mais encore faut-il réussir.

—Avez-vous une idée, chevalier ?

—Aucune, seulement attendons une occasion.

—Je n'attendrai pas un jour.

Et Jean Bart, les mains crispées derrière le dos, la tête penchée sur sa poitrine, parcourait la chambre en faisant résonner le plancher sous sa lourde chaussure.

Tout à coup, la clef grinça dans la serrure, la porte s'ouvre, et le géôlier pousse devant lui dans la chambre des prisonniers un homme que ni l'un ni l'autre ne reconnaissent.

—Bonjour, Johan ! fit en entrant l'inconnu.

—Bonjour, l'ami, répond Jean Bart intrigué.

—J'ai été amené à la côte par une bourrasque, j'ai appris que tu es prisonnier ici, et je suis venu te voir, cousin !

Ce dernier mot fut dit à haute voix pour que les gardiens qui se tenaient dans l'antichambre l'entendissent.

—Tiens ! vous êtes un cousin ?

—Chut ! fit l'inconnu des yeux et du geste plutôt que de la voix.

—Je suis enchanté de vous voir, cousin, reprit bonnement Jean Bart.

—J'ai eu bien du mal à venir jusqu'à vous, continua l'inconnu ; la consigne est sévère et l'on tient à vous garder.

—Et moi, je tiens à filer mon nœud... Mais qui êtes-vous ?

—Un de vos débiteurs... vous avez sauvé Bringham ; Bringham vient vous le rendre.

Jean Bart pressa sur sa large poitrine le marin hollandais, ce lieutenant qu'il avait renvoyé sans rançon avec le corps de son capitaine.

Le chevalier de Forbin prit part à la conversation.

—Nous pouvons causer, dit-il, ces brutes sont sortis. Mon brave officier, Jean Bart et moi, tenons à votre disposition à Dunkerke une somme que vous fixerez vous-même si vous osez favoriser notre évasion.

—On est si mal ici ! soupira l'autre prisonnier.

—Ce n'est pas avec de l'argent, c'est avec le cœur qu'on paye les dettes dans le genre de celle que j'ai contractée envers Jean Bart. Patience, mes amis ; je jure de ne point reprendre la mer avant de vous tirer d'ici ! Au revoir !

L'espoir éclaira de ses deux rayons la chambre des prisonniers. Si l'officier hollandais avait tenté cette première démarche, on pouvait compter qu'il ne reculerait devant aucune autre pour les sauver.

Le lendemain matin, un chirurgien, armé de sa trousse, entra dans la prison pour visiter les captifs. Le gouverneur n'avait point pensé que ses deux prisonniers étaient blessés. Bringham le lui avait rappelé et l'avait prié de leur envoyer un chirurgien de sa connaissance.

Tout en sondant les blessures et en posant ses appareils, l'opérateur glissa dans les mains de Forbin une lime effilée, lui disant rapidement :

—Je suis Français, prisonnier comme vous, et je suis dans le secret de Bringham. Travaillez !

Dans la journée, deux petits mousses furent placés auprès des prisonniers pour les servir.

Ces deux enfants, choisis ou désignés par l'officier hollandais, avaient été gagnés par de belles promesses et par de l'argent comptant.

Un barreau fut limé pendant la nuit suivante.

Jean Bart mesura l'ouverture que produirait l'enlèvement de ce barreau, et la trouva trop étroite pour y passer.

C'était un jour de retard.

Le capitaine hollandais vint dans la journée sous prétexte de dire un dernier adieu à son parent Jean Bart.

—A deux heures après minuit, la nuit prochaine, lui dit ce dernier en l'embrassant, nous pourrons sortir d'ici.

—C'est bien, j'attendrai. Quand une pierre vous arrivera par la fenêtre, vous descendrez. Tout sera prêt.

A la fin du jour, quand les prisonniers eurent reçu leur maigre pitance du soir, ils purent, sans crainte d'être dérangés, scier un second barreau. Les factionnaires jouaient bruyamment au dehors, et les deux petits mousses dormaient sans doute dans une chambre voisine.

A deux heures de la nuit, une pierre tomba dans la chambre des prisonniers.

—En avant ! commanda Jean Bart.

Le chevalier noua les draps bout à bout, les assura fortement à la base de la grille avec la corde des hamacs et fit un pas en arrière en montrant à son compagnon le chemin de la liberté.

—Après vous, chevalier, répondit Jean Bart, le capitaine ne quitte le vaisseau que le dernier.

L'officier hollandais les reçut l'un après l'autre dans ses bras

—Venez, leur dit-il ; nous avons tout un équipage.

En effet, les deux évadés trouvèrent sur la barque qui devait les emporter sur l'autre rive de la Manche, les deux mousses et le chirurgien français qui les avait soignés en prison. Bringham avait songé à tout. Il avait caché au fond de l'embarcation de salut du pain, des provisions de bouche, de la bière, des instruments de marine et une carte.

On partit sans bruit, mais pourtant sans mystère. Il était important de ne pas solliciter trop vivement l'attention des gens du port.

On sortit sans encombre. Dans la rade, on passa entre une multitude de vaisseaux qui s'apprétaient à prendre le large.

—Qui vive ? crièrent vingt fois les vigies.

Jean Bart savait l'anglais et répondait chaque fois avec assurance :

—Pêcheurs !

Au jour, les fugitifs étaient loin déjà. Jean Bart ne songea qu'en ce moment à l'imprudence de Bringham, qui compromettait la sécurité de son navire.

—Allez toujours ! répondit le brave cœur à l'observation de l'officier français, mon bâtiment doit être en vue d'Ostende.

—Appuyons vers le sud, cria Jean Bart en s'adressant au chevalier assis au gouvernail. Le canal est plein d'Anglais. Tenez le cap sur Saint-Malo ! Dieu est avec nous, continua le religieux brave, voici le brouillard qui se lève, et nous n'avons plus rien à craindre.

La frêle embarcation ne marchait qu'avec peine, quoique poussé par des bras robustes, la barque mit deux jours et deux nuits pour faire la traversée, mais enfin elle déposa sur la terre française ses six passagers, qui se séparèrent en s'embrassant.

A continuer.

VICTIME DE L'AMOUR.—Une jeune personne arrivée le lundi 19 courant à Niagara Falls, et descendue dans l'hôtel Mont Eagle, où elle s'est inscrite sous le nom de miss J. Booth, de Stratford (Connecticut), avait donné à diverses reprises des signes évidents d'angoisses. Plusieurs fois par jour elle s'informait s'il n'était pas arrivé pour elle ni lettres ni télégrammes, mais elle n'a jamais reçu que des réponses négatives. Dans une de ces circonstances, on l'a entendue murmurer : " Il n'est pas possible qu'il m'ait abandonnée."

Dimanche soir, elle est allée se promener suivant son habitude de chaque jour à l'endroit dit Whirlpool, près de la rivière, et on ne l'a pas revue depuis. Son absence prolongée, ayant fait craindre qu'elle ne se fut jetée à l'eau, on a organisé des recherches et l'on a trouvé, à l'endroit même où elle avait été vue pour la dernière fois le dimanche, une lettre ainsi conçue :

" J'ai attendu anxieusement votre venue à Mount Eagle, jusqu'au moment où j'ai compris enfin la vérité : vous m'avez abandonnée. Je ne supporterai jamais ma honte, et j'ai résolu la dernière mesure ; je ne vivrai pas plus longtemps. Votre cruel abandon m'a rendue folle. Trois fois j'étais allée à la rivière ; mais l'espoir que vous viendriez peut-être encore m'avoir retenue. Maintenant tout espoir est évanoui et ma tête est en feu.—De la personne qui a été votre victime."

En marge étaient ces mots :

" Prière à celui qui trouvera cette note de l'adresser à Charles Clark, Stratford, Connecticut. Cette requête est d'une personne qui touche à l'éternité."

UNE BONNE MÈRE.—Une touchante histoire de chien racontée par le *Moniteur du Puy-de-Dôme* :

Il y a peu de jours, un fait singulier s'est passé dans notre département du Puy-de-Dôme, au petit village de Cellule, près de Riom. Un boucher, le sieur Anteroche, s'était rendu le matin à une foire importante du voisinage, à Maringues, ville située à vingt kilomètres de Cellule.

Sa chienne, selon son habitude, avait fidèlement suivi la voiture de son maître ; mais à peine arrivée à Maringues, la pauvre bête mis bas quatre petits dans l'écurie de l'auberge.

A la nuit tombante, le boucher s'embarqua pour retourner au logis, ayant soin d'emmenier sa chienne, mais fort heureux de se débarrasser des petits chiens, que la mère sembla abandonner au premier moment. Mais à peine avait-on quitté la ville que la chienne disparut ; le boucher, sans s'inquiéter de cette disparition, pensa justement que l'animal, luttant entre l'affection qu'il portait à son maître et son amour maternel, était allé rejoindre sa portée. Il avait deviné juste.

Mais quel fut son étonnement lorsque le lendemain matin, au lever du soleil, il aperçut sa chienne couchée devant la porte et allaitant ses quatre petits chiens !

Que s'était-il passé ? La pauvre bête, en quittant son maître, s'était hâtée de retourner à l'auberge, et prenant délicatement dans sa gueule deux de ses nourrissons, les avait portés à deux lieues environ de la ville, et précieusement déposés dans un fossé. Puis regagnant l'écurie, elle alla rechercher le reste de sa petite famille et vint les déposer à la première étape. C'est ainsi que de relai en relai, le brave animal qui savait concilier ses devoirs de bon serviteur avec ses sentiments de famille, après avoir couru tout la nuit, était arrivé exténué au logis.

Le fait est de la plus scrupuleuse exactitude. Plusieurs paysans revenant de la foire aperçurent sur la route la chienne du boucher chargée de son précieux fardeau.

A l'audience. Un avocat plaide.— Monsieur le président, si vous connaissiez comme moi le client de mon adversaire, vous seriez obligé de convenir que c'est bien l'homme le plus envieux, le plus ignare, le plus....

Le président :—Maître D... vous vous oubliez.

—Ceci nous rappelle un juge Louisianais, C... bien connu par sa causticité. Un jour d'audience, l'avocat D... lisait un inventaire et arrive à ces mots :

— 3 dames jennes, 4 cruches....

—Cinq, dit le juge.

—Faites excuse, Votre Honneur, il y a 4 cruches.

—Cinq, vous dis-je !

— ais, Juge, j'y étais.

—C'est justement pour cela ; cinq !

— Puisque vous le voulez soit ? Et l'avocat continua sa lecture sans avoir compris.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce Journal à raison d'unécu chaque.

DÉCÈS.

A Montréal, le 22 août, chez son frère, M. F. Bayard, Dlle. Malvina Bayard, à l'âge de 22 ans et 10 mois.

De nombreux amis ont accompagné le convoi de cette jeune fille qui s'était attirée l'estime générale par ses qualités et ses vertus. C'est cette jeune demoiselle qui échappa si difficilement à la mort, lors de l'incendie de la maison de son frère, le 8 février dernier.

A. PILON & CIE.,
 381¹/₂ RUE STE. CATHERINE,
 Enseigne de la Boule Verte,
 VIENNENT de recevoir leur assortiment
 de marchandises d'automne et d'hiver, avec
 une grande variété de modes. Cet assortiment défie
 toute compétition. 3-24m

ACADÉMIE STE. MARIE.
 COIN DES RUES CRAIG ET VISITATION.
LA RÉ-OUVERTURE des classes aura lieu
 LUNDI, le 2 Septembre prochain.
 A. D. LACROIX, Principal.

A. M. D. G.
COLLEGE STE. MARIE.
 MONTREAL.

CET COLLÈGE est dirigé par les Pères de la
 Compagnie de Jésus.
 Le Cours d'Etudes se divise en deux Sections : le
 Cours Classique et le Cours de Commerce.
 Le Cours Classique, embrasse l'étude approfondie
 des Langues et Littérature Latine, Grecque, Fran-
 çaise et Anglaise, des Mathématiques pures et appli-
 quées, de l'Histoire et de la Géographie, de la Philo-
 sophie et des Sciences naturelles. En un mot de tout
 ce qui prépare aux carrières libérales.
 Le Cours de Commerce embrasse les Langues et
 Littérature Anglaise et Française, les Mathématiques
 et autres branches mentionnées ci-dessus, et de
 plus la Tenue des Livres, et tout ce qui prépare aux
 carrières commerciales et industrielles.
 Il y a en outre des Classes Élémentaires et Prépa-
 ratoires pour les élèves trop peu avancés pour l'un
 ou l'autre Cours.

PRIX.
 Externes..... \$3.00 par mois
 Demi-pensionnaires..... 7.00
 Pensionnaires..... 15.00
 L'année académique est de dix mois : elle com-
 mence le 1er Mercredi de Septembre. 3-35 b

BONNE NOUVELLE.
 NOUS, Soussignés, venons
 d'ouvrir un magasin de MARCHAND
 TAILLEUR, sur un haut pied, et
 sollicitons respectueusement une
 visite de nos nombreux amis et du
 public en général. Notre assorti-
 ment en fait de Draps, Tweeds,
 Flanelles, etc., etc., est le plus com-
 plet.
 Ouvrages et coupes garantis.
GRUNDLER & LEBLANC,
 No. 246 RUE ST. JOSEPH. 3-24 m



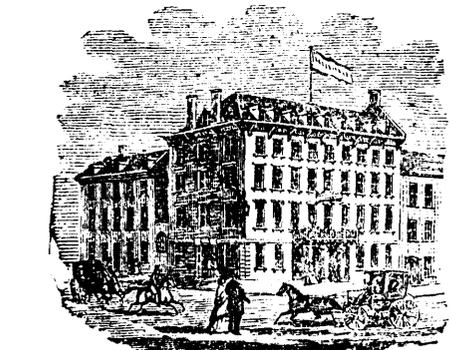
AVIS AUX CONTRACTEURS.
DES SOUMISSIONS cachetées, adressées
 au soussigné et endossées. "Soumission pour
 Bureau de Poste, Montréal," seront reçues à ce
 Bureau jusqu'à lundi, le 9 septembre prochain, à
 midi pour la construction et l'achèvement d'un nou-
 veau bureau de Poste, à Montréal.
 On peut voir les plans et devis au Bureau de
 H. M. Perrault, Ecr., Architecte, Montréal, lundi, le
 26 courant, et les jours suivants.
 On devra annexer à chaque soumission les signa-
 tures de deux personnes solvables et responsables,
 donnant des garanties pour l'accomplissement du
 contrat.
 Le Département ne s'oblige pas à recevoir la sou-
 mission la moins chère ou telle et telle soumission.
 F. BRAUN,
 Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
 Ottawa, 14 d'août 1872. } 3-34 c

**ACADÉMIE COMMERCIALE CATHO-
 LIQUE DE MONTREAL SUR LE
 PLATEAU.**

LA REOUVERTURE des Classes aura lieu
 Lundi, le 2 Septembre prochain.
 Trois nouveaux Professeurs des plus habiles ont
 été ajoutés au corps enseignant pour l'enseignement
 des affaires, de la Télégraphie, et des autres ma-
 tières qui composent le Cours commercial.
 Vu le grand nombre de nouvelles demandes d'ad-
 mission, nous prions les parents des anciens élèves
 d'amener leurs enfants, ou de retenir leur place, le
 premier jour, afin de nous épargner le regret de re-
 fuser l'entrée de l'école à nos anciens élèves, faute
 d'espace.
 Pour le Prospectus et autres particularités, s'a-
 dresser au Principal, à l'Académie, sur le Plateau.
 Entrée des Parents, No. 699, Rue Ste. Catherine.
 Entrée des Elèves, Coin des Rues Ontario et St.
 Urbain.
 U. E. ARCHAMBAULT, Principal. 3-34c

HOTEL DU CANADA,
 17 et 19, Rue St. Gabriel,
 MONTREAL.



CET HOTEL de première classe, situé au
 centre de la ville, a été entièrement renouvelé
 et garni avec tout le luxe moderne.
 Des Omnibus se rendent aux stations de chemins
 de fer et aux bateaux à vapeur.

A. BÉLIVEAU,
 Propriétaire. 3-28 p

H. C. BOSSÉ, marchand à commission et
 marchand de bois,
 No. 8, Rue St. Pierre,
 QUÉBEC. 3-29

SI vous voulez conserver votre santé, faites
 une promenade en chars au Village St. Jean
 Baptiste où l'air est pur et agréable, arrêtez faire
 vos achats chez GEORGE SEERS, où vous trouverez
 toujours un bel assortiment en fait de marchandises
 sèches à 25 pour cent de moins qu'à Montréal.
 3-30 d.

ON DEMANDE dix jeunes gens et cinq
 jeunes filles pour les mettre en état de se qua-
 lifier comme opérateurs de Télégraphe. On trouve
 des situations pour les étudiants qui reçoivent un
 certificat de capacité.—Pour plus amples infor-
 mations, s'adresser, de suite, au professeur Hébert.
 Institut télégraphique de la Puissance, 75 grande
 rue St. Jacques, Montréal.
 JAMES VAUGHAN MORGAN,
 Propriétaire. 3-33c



AVIS AUX CONTRACTEURS.
DES SOUMISSIONS, adressées au soussi-
 gné (soumissions endossées pour Bussins)
 seront reçues à ce Bureau jusqu'à SAMEDI MIDI,
 le 4 Août courant, pour la CONSTRUCTION DE
 DEUX BASSINS, la CONSTRUCTION DE QUAIS
 etc., à Montréal, sur le côté Nord du Canal Lachine,
 entre la Rue Wellington et l'Écluse St. Gabriel.
 On peut voir les plans et devis à ce Bureau, et au
 Bureau du Canal Lachine, Montréal, JEUDI et
 APRES JEUDI, le 15 courant, où l'on pourra se
 procurer aussi des blancs de soumission, imprimés.
 Les signatures de deux personnes solvables et
 responsables, donnant des garanties pour le parfait
 achèvement de l'ouvrage, doivent être annexées à
 chaque soumission.
 Ce Département, cependant, ne s'oblige pas à
 accepter la soumission la plus basse ou aucune sou-
 mission.

Par ordre, F. BRAUN,
 Secrétaire.
 Département des Travaux Publics, }
 Ottawa, 6 août 1872. } 3-33c

**COURS ELEMENTAIRE
 DE
 BOTANIQUE
 ET
 FLORE DU CANADA**
 A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION
 PAR
L'ABBÉ J. MOYEN,
 PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU
 COLLÈGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches.
 Prix : Cartonné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine.
 Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.)
 Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de l'Opinion Publique,
 No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez
 tous les libraires du Canada. 3-74 ff.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.
 Ottawa, 29 Août 1872.
L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS
 AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12
 pour cent.
 R. S. M. BOUCHETTE,
 Com. issaire des Douanes. 3-74 ff

LIBRAIRIE NOUVELLE
ALPHONSE DOUTRE ET CIE.,
 (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.)
 MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nou-
 veaux en
 ROMANS, DROIT, MÉDECINE, MUSIQUE, &c.
 Toutes demandes pour livres seront exécutées avec
 la plus grande promptitude. 3-5m

LE SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE :
 GLACIÈRES ET SABOTIÈRES améliorées, COUVERTS
 en fil de fer : aussi un assortiment de CORNICHS et
 ORNEMENTS DE RIDEAUX.
 U. A. SURVEYER,
 524, Rue, Craig, Montréal. 3-23zd

**REMEDES
 DU
 Dr. J. A. CREVIER.**

GRANDES DECOUVERTES!!!

L'ANTI-CHOLÉRIQUE
LE SEUL SPÉCIFIQUE connu contre le
 Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dérég-
 lement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c.,
 Cures merveilleuses attestées par des personnes
 dignes de foi et bien connues.
 Prix..... 50c la bouteille.
 S'adresser au
 DR. J. A. CREVIER,
 No. 44, Rue Bonsecours,
 Montréal.
 Une réduction libérale sera faite au com-
 merce. 3-25 ff

USINES À METAUX DE LA PUISSANCE.
 (Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.
 MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS
 De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs et
 ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à
 cuivre et à fer, etc., etc.
 Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre,
 distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau.
 On entreprend aussi le chauffage des bâtiments
 publics et privés, les conservatoires, les serres, etc.,
 par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.
 Bureau et Manufacture
 No. 536 à 542, RUE CRAIG,
 MONTREAL,
 77 Rue St. Jacques.

**CHARLES GARTH,
 JAMES MATTINSON,
 H. W. GARTH.** 3-22 zj

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855
MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,
ALFRED LABARRAQUE & C^{ie}.
QUINIU LABARRAQUE
 Approuvé par l'Académie Impériale de Mé-
 decine à Paris.

Le Quinqu Labarraque
 est un vin éminemment
 tonique et fébrifuge des-
 tiné à remplacer toutes
 les autres préparations
 de quinquina.
 Les vins de quinquina
 ordinairement employés
 en médecine se préparent
 avec des écorces de quin-
 quina dont la richesse en
 principes actifs est ex-
 trêmement variable; de
 plus en raison de leur
 mode de préparation, ces
 vins ne contiennent que
 les traces de principes
 actifs.
 Le Quinqu Labarraque
 approuvé par l'Académie
 de médecine, constitue
 au contraire, un médica-
 ment de composition dé-
 terminée, riche en prin-
 cipes actifs, sur lequel les
 médecins et les malades
 peuvent toujours com-
 pter.
AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA :
**DEVINS & BOLTON.—FABRE &
 GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.**

Le Quinqu Labarraque
 se prescrit avec succès
 aux personnes faibles et
 débilitées, soit par diver-
 ses causes d'affaiblisse-
 ment, soit par suite de
 maladies; aux adoles-
 cents fatigués par une
 croissance trop rapide;
 aux jeunes filles qui ont
 de la peine à se former et
 à se développer; aux fem-
 mes en couches et aux
 vieillards épuisés par
 l'âge ou la maladie. C'est
 le meilleur préservatif
 des fièvres.
 Dans les cas de chlo-
 rose, anémie, pâles cou-
 leurs, ce vin est un puis-
 sant auxiliaire des ferru-
 gineux. Associé par ex-
 ample aux pilules de
 VALLER, il produit des
 effets remarquables par
 la rapidité de son action.

GOUDRON DE GUYOT.
 Liqueur Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu
 à enlever au goudron son
 acreté et son amertume
 insupportables et à le
 rendre très soluble. Met-
 tant à profit cette heu-
 reuse découverte, il pré-
 pare une liqueur concen-
 trée de goudron, qui sous
 un petit volume, contient
 une grande proportion de
 principes actifs.
 Le Goudron de Guyot a
 tous les avantages
 de l'eau de goudron ordi-
 naire, sans en avoir les
 inconvénients. Il suffit
 d'en verser une cuillerée
 à café dans un verre d'eau
 pour obtenir à l'instant
 un verre d'excellent eau
 de goudron sans goût dé-
 sagréable. Chacun peut
 ainsi préparer soi-même
 son eau de goudron au
 moment du besoin, ce qui
 offre économie de temps,
 facilité de transport et
 évite le manquement et
 désagréable du goudron
 ordinaire.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus
 grand succès dans les maladies suivantes :

**EN BOISSON :— Une cuillerée à café pour
 un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche
 par bouteille :**

**BRONCHITES
 CATARRHE DE LA VESSIE
 RHUMES
 TOUX OPINIÂTRE
 IRRITATION DE POITRINE
 COQUELUCHE.**

**EN LOTIONS :— Liqueur pure ou étendue
 d'un peu d'eau.**

**AFFECTIONS DE LA PEAU
 DEMANGEAISONS
 MALADIES DU CUIR CHEVELU.**

**EN INJECTIONS :— Une partie de liqueur et
 quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.**

**ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
 CATARRHE DE LA VESSIE.**

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un
 véritable succès dans les principaux hôpitaux de
 France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu
 que, par les temps chauds, il constitue la boisson la
 plus hygiénique, et surtout pendant les temps
 d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque
 flacon.

PRIX DU FLACON : 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA :
**DEVINS & BOLTON.—FABRE &
 GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.**

CHARBON DE BELLOC.
 Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine
 le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absor-
 bantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande effi-
 cacité. Il est spécialement recommandé contre les
 affections suivantes :

**CASTRALGIES
 DYSPÉPSIE
 PYROSIS
 AIGREURS
 DIGESTIONS DIFFICILES
 GRAMPES D'ESTOMAC
 CONSTIPATION
 COLIQUES
 DIARRHÉE
 DYS-ENTERIE
 CHOLÉRIQUE.**

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend
 avant ou après chaque repas, sous forme de POU-
 DRE ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le
 bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une
 instruction détaillée accompagne chaque flacon de
 poudre et chaque boîte de pastilles.

**PRIX DU FLACON : 2 FRANCS.
 PRIX DE LA BOITE : 1 FRANC 50.**

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA :
**DEVINS & BOLTON.—FABRE &
 GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec** 3-14 m

ROMAN CANADIEN.
L'INTENDANT BIGOT,
 PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.
PRIX 25 CENTS.
 Une remise libérale est faite aux Libraires et
 aux Agents.
 S'adresser aux bureaux de l'Opinion Publique,
 No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319 rue St. An-
 toine. 3-30 d.

AVIS.
LES ABONNÉS de l'Opinion Publique trou-
 veront à faire encadrer leurs gravures à bas
 prix au Nouveau magasin de
DAMIEN & DESCOTES.
 3-24 I 529¹/₂—RUE CRAIG—529¹/₂

\$50,000 VALANT
 CONSISTANT EN
HARDÉS FAITES.
 DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX,
 MERCERIES, &c., &c., &c.
 Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits
 et avec promptitude.
 Une visite est sollicitée.
 R. DEZIEL,
 131, Rue St. Joseph. 3-22zz

**SIROP DE GOMME D'EPINETTE
 ROUGE DE GRAY.**

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge
 dans les maladies des Poumons et de Gorge,
 tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite
 etc., sont vraiment étonnants. Dans cette prépa-
 ration, toutes les excellentes propriétés de la Gomme
 y sont soigneusement gardées.
 Prix : 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous
 les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en
 détail chez le préparateur
HENRY R. GRAY
 PHARMACIEN,
 144 Rue St. Laurent,
 MONTREAL. 3-25zz (Établi en 1859.)

O. DESMARAIS,
 PHOTOGRAPHE,
 Coin des rues Craig et St. Laurent,
 MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs.
 Photographies encadrées à bon marché. 3-20zz

F. X. BEAUCHAMP,
 (Successeur de D. Smilie.)
**BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE
 PIERRES PRECIEUSES.**
 134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134
 MONTREAL. 3-45m

LEGGO & C^{ie},
 LEGGOTYPISTES,
 ELECTROTYPISTES,
 STEREOTYPISTES,
 GRAVEURS,
 CHROMO ET
 PHOTO-LITHOGRAPHES,
 PHOTOGRAPHES ET
 IMPRIMEURS.

Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes }
 Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine. } MONTREAL.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les
 Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes
 d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes
 descriptions, à des prix très modiques.

"L'Opinion Publique"
JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
 Publié tous les Jedis à Montréal, Canada,
 Par GEORGE E. DESBARATS & C^{ie}.

ABONNEMENT......\$3.00 par année
 Aux Etats-Unis..... 3.50
 Par numéro..... 7 Centins
 Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le
 Bureau de Poste au risque des propriétaires du jour-
 nal.
ANNONCES......10 Centins la ligne pour cha-
 que insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront
 considérés comme abonnés.
 On ne recevra pas d'abonnements pour moins de
 six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.
 Pour discontinuer son abonnement il faut en don-
 ner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau
 de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.
 L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas auto-
 risés à recevoir de désabonnements.
 Lorsque un abonné change de demeure il doit en
 donner avis huit jours d'avance.
 Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis
 de porter plainte immédiatement à l'administration

FRAIS DE POSTE—ATTENTION !
 Les frais de poste sur les Publications hebdoma-
 daires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables
 d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque
 d'attention à ce détail entraînerait une dépense de 2
 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous,
 ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction,
 devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux
 Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.
 Toute lettre d'affaires devra être adressée à George
 E. Desbarats, seul chargé de l'administration du
 journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de
 la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal,
 Canada.